

Familles, logements et territoires

Diagnostic et enjeux



SOMMAIRE

Introduction	p 3
1. Les familles sur le territoire de l'agglomération lyonnaise : chiffres-clés et tendances à l'œuvre	p 5
2. Les profils socio-démographiques et socio-économiques des familles	p 14
3. Les conditions de logement des familles	p 29
Quels enjeux pour demain ?	p 45

Introduction

Cette étude se propose d'**approcher de manière transversale la question du logement des familles** au sein de l'agglomération lyonnaise.

Quelles sont les caractéristiques des familles lyonnaises et quelles ont été les dynamiques à l'œuvre au cours des dernières années ?

Quelles sont les caractéristiques socio-économiques des familles et quelles tendances observe-t-on sur la période récente ?

Dans quelles conditions sont logées les familles résidant dans l'agglomération lyonnaise ?

Les **analyses sont menées sur le périmètre du Sepal, territoire de référence du Scot de l'agglomération lyonnaise** : elles sont illustrées par des graphiques présentant les principales tendances à l'œuvre et des cartographies à l'échelle de la commune ou de l'Iris permettant d'identifier les spécificités territoriales au sein de l'agglomération. **Quelques cartes sont réalisées à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne** (Amelyse) afin de re-contextualiser les dynamiques de l'agglomération au sein d'un territoire plus large, dont on pressent que les mécanismes à l'œuvre diffèrent.

Les statistiques publiques ne permettent pas toujours d'appréhender l'évolution

des modes de vie et ses incidences sur la transformation des structures familiales.

Même si aujourd'hui la cellule familiale « classique » reste la forme dominante, la notion de famille évolue et se redessine.

Au sein de notre société, un mariage sur deux aboutit à un divorce. Ces séparations génèrent de nouvelles formes de familles : familles monoparentales, recomposées ou familles à recomposition multiple lorsque chaque membre du couple est parent d'une précédente union. Ces évolutions conduisent à des modalités d'organisation spécifiques comme la garde alternée, aujourd'hui mal appréhendée par la statistique publique.

Par ailleurs, l'autonomisation des jeunes est de plus en plus tardive et/ou davantage aléatoire. Si les jeunes quittent en moyenne le nid familial à 24 ans (phénomène Tanguy), ils effectuent parfois un retour au domicile parental en cas d'accident de vie (« phénomène boomerang ») ou reviennent avec un enfant (« phénomène Kangourou »).

La variabilité de cette géométrie des ménages impacte considérablement les modes d'habiter des familles. Elle a une incidence forte sur les choix résidentiels et conditionne des besoins spécifiques en matière de logement.

Atelier débat sur l'évolution des modes de vie, leur impact sur les besoins résidentiels et les enjeux du logement des familles

Le 13 novembre 2019, un atelier-débat a été organisé dans le cadre de l'Observatoire partenarial de l'habitat sur l'impact de l'évolution des modes de vie sur les besoins résidentiels. Dans ce contexte, l'évolution des configurations familiales et l'enjeu du logement ont été évoqués de manière approfondie : la publication reprend certains apports qualitatifs de cet atelier.

Familles et modes de vie : deux thématiques imbriquées

L'étude de la famille peut difficilement être dissociée de celle, plus générale, des modes de vie. La société contemporaine est en effet marquée par trois grandes tendances qui impactent directement la structure familiale, dans sa forme comme dans son fonctionnement :

- un allongement significatif de l'espérance de vie (85 ans pour les femmes et 79 ans pour les hommes aujourd'hui) ;
- une mobilité accrue : géographique (un français parcourt actuellement environ 40 km par jour en moyenne contre une dizaine seulement il y a un siècle) et virtuelle, avec les TIC et les réseaux sociaux qui tendent à gommer les distances ;
- un nouveau statut de l'individu, valorisant la recherche constante d'autonomie et d'accomplissement.

Dans ces conditions, appréhender la famille revient non pas à tenter de la définir sur la base de critères formels, de moins en moins pertinents et rapidement obsolètes, mais plutôt en termes de dynamique et de cadre de vie où chacun va pouvoir se développer à titre individuel tout en participant à une vie collective harmonieuse.

La question de l'articulation entre soi et le groupe, entre la quête d'épanouissement personnel et le maintien de sociabilités et de solidarités familiales est à présent centrale.

Sources : Viard, J. *Nouveau portrait de la France : la société des modes de vie*. La Tour-d'Aigues : Nouvelles éditions de l'Aube, 2012. De Singly, F. *Sociologie de la famille contemporaine*. Paris : Editions Armand Collin, 2017.

1

Les familles sur le territoire de l'agglomération lyonnaise chiffres-clés et tendances à l'œuvre



CE QUE L'ON PEUT RETENIR

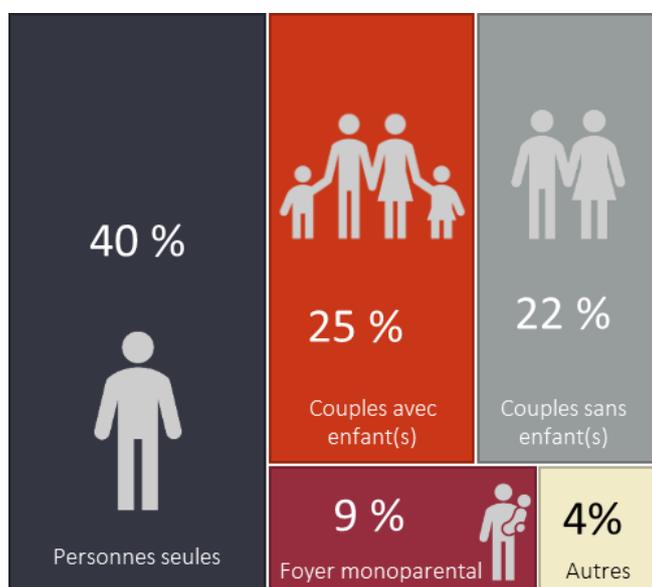
- > Un ménage sur trois est une famille avec enfant(s) dans l'agglomération lyonnaise
- > 200 000 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans
- > Un rebond du nombre de familles sur la période 2010-2015
- > Le dynamisme de la natalité, principal ressort de la hausse du nombre de familles
- > Une balance migratoire des familles déficitaire entre 2014 et 2015



Un ménage sur trois est une famille dans l'agglomération lyonnaise

La présence de familles avec enfants est très variable selon les territoires de l'agglomération lyonnaise : le centre concentre en volume 40% des familles de l'agglomération, mais elles sont en proportion moins présentes dans le cœur de l'agglomération (Lyon et Villeurbanne), où elles représentent moins d'un ménage sur quatre.

Typologie des ménages résidant dans l'agglomération lyonnaise (Sepal) en 2015



Source : Insee - Recensement de la population 2015.

Quand la colocation séduit les familles monoparentales

Phénomène ancien *a priori* longtemps privilégié par les jeunes et les étudiants, la colocation s'ouvre aujourd'hui à d'autres publics comme les salariés et les familles. Si l'outillage statistique ne permet pas, en l'état, de mesurer avec précision cette tendance, des témoignages d'acteurs et des remontées de terrain apportent quelques informations.

Les facteurs économiques jouent ici un rôle important sans pour autant résumer à eux seuls les motivations des ménages qui optent pour ce type d'habitat : la colocation permet certes de mutualiser un loyer, mais aussi potentiellement des postes de dépense variés comme les charges courantes, l'achat de mobilier, l'utilisation d'un véhicule voire les courses alimentaires. Mais des paramètres davantage sociaux et culturels interviennent également : rompre la solitude ou bénéficier d'une aide présente au quotidien, par exemple.

Ces différents éléments expliqueraient l'intérêt particulier des familles monoparentales pour la colocation. La multitude des petites annonces (tant d'offres que de demandes) présentes sur internet ainsi que l'existence d'associations spécialisées dans la mise en contact des personnes intéressées viennent illustrer cette réalité.

Sources : <https://www.nouvelobs.com/location/20160517.OBS0677/colocation-une-solution-pour-les-familles-monoparentales-et-les-salaries-aussi.html> et <https://www.franceinter.fr/idees/les-familles-monoparentales-se-mettent-a-la-colocation> (consulté le 12/08/2019)

220 000 familles avec enfants dans l'agglomération lyonnaise

En 2015, parmi les 642 870 ménages de l'agglomération lyonnaise, un sur trois est une famille avec enfant(s), quel que soit l'âge des enfants.

Au total, l'agglomération compte 220 000 familles avec enfant(s), dont 208 000 résidant dans la Métropole de Lyon.

Parmi celles-ci, on compte 218 000 familles principales (206 000 dans la Métropole). Les familles principales, au sens du recensement, sont celles directement rattachées à la personne de référence du ménage.

L'écart entre ces deux chiffres s'explique par les familles vivant au sein d'un ménage en situation de cohabitation (et n'étant donc pas identifiées comme personne de référence du ménage). Les données statistiques ne permettent pas de mesurer avec précision le nombre de familles concernées par cette situation. Toutefois, dans un contexte de tension sur le marché immobilier, ces situations concerneraient une part croissante de familles, notamment les foyers monoparentaux (*voir encart*).

Parmi ces 220 000 familles, 200 000 familles sont des familles avec enfants de moins de 25 ans

Trois familles sur quatre avec enfant(s) de moins de 25 ans sont des couples avec enfant(s), soit 149 179 couples.

Une sur quatre est un foyer monoparental, soit 51 170 familles.

Et à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne ?

Dans l'Amelyse, la part de familles avec enfant(s) est légèrement supérieure à ce que l'on observe sur le territoire de l'agglomération lyonnaise : 37% des ménages sont des familles avec enfants. Au total, on recense 523 600 familles, dont 476 320 avec enfant(s) de moins de 25 ans.

Parmi ces familles, les couples avec enfants sont nettement surreprésentés : 78% des familles sont des couples avec enfant(s).

Au total dans l'agglomération lyonnaise 378 770 enfants vivent dans des familles

Les statistiques ne permettent pas d'appréhender localement les situations de garde alternée, mais les données nationales nous indiquent que ces pratiques sont de plus en plus répandues. Entre 2010 et 2016, le nombre d'enfants de moins de 18 ans en résidence alternée a doublé et est estimé par l'Insee à 400 000 enfants à l'échelle nationale¹. Une évolution du questionnaire du recensement permettra de mieux appréhender cette réalité localement dans les années à venir.

La répartition par âge des enfants vivant en famille témoigne d'une légère surreprésentation de la petite enfance (moins de 6 ans) et des 18-24 ans par rapport à l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne.

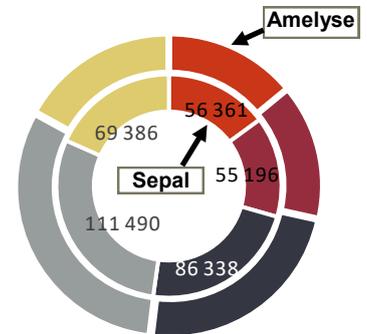
Les familles sont concentrées à Lyon et Villeurbanne même si elles sont, en proportion, moins présentes

La part de familles parmi les ménages est moins importante dans le centre de l'agglomération (24%) que dans le reste du Sepal. Les territoires apparaissant comme les plus familiaux sont situés à l'est de l'agglomération, notamment dans les communes de Vaulx-en-Velin, Jons, Pusignan, Mions, Toussieu, Rochetaillée-sur-Saône, où près d'un ménage sur deux est une famille.

En proportion, les familles représentent plus de 40% des ménages sur les territoires de Rhône Amont, Portes du Sud ou dans les deux EPCI de l'est lyonnais.

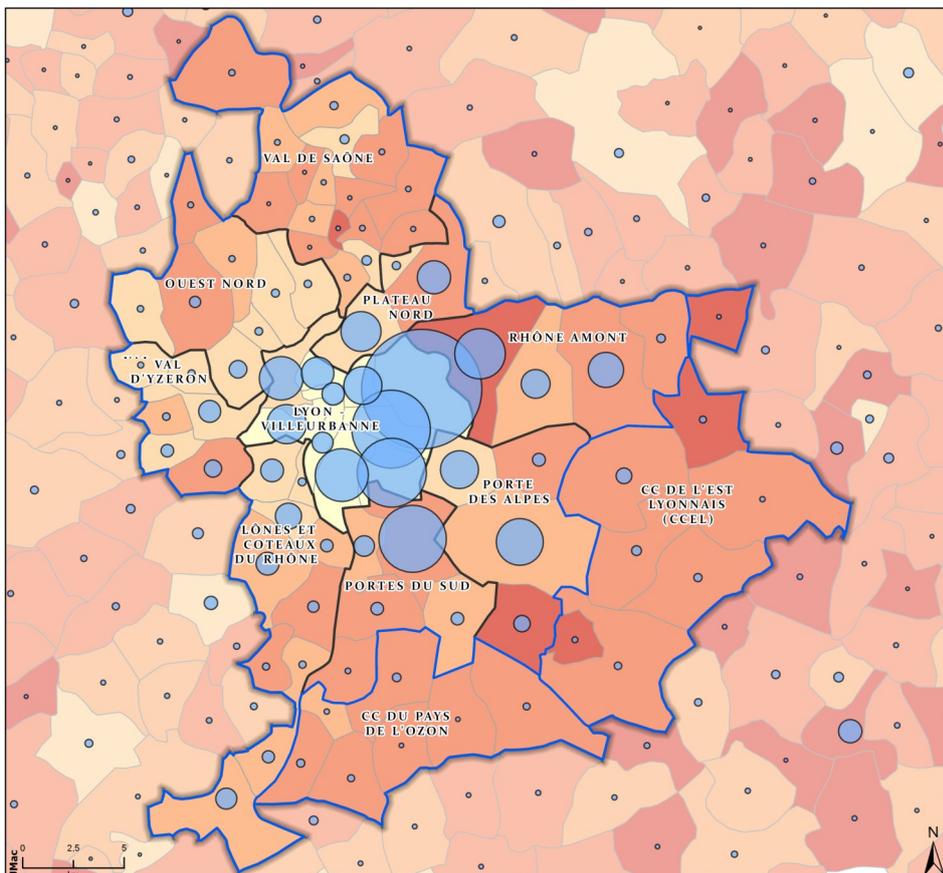
En volume en revanche, le Centre concentre la majeure partie des familles. 40% des familles vivent à Lyon et Villeurbanne (87 400 familles).

Répartition des enfants des familles selon l'âge en 2015 dans le Sepal et l'Amelyse* (aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne)



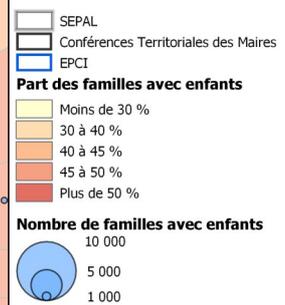
Source : Insee - Recensement de la population 2015

¹ « En 2016, 400 000 enfants alternent entre les deux domiciles de leurs parents séparés. », Insee Première n°1728, Janvier 2019.



Part des familles* parmi les ménages en 2015

*familles principales avec enfant(s)



Sources : Insee, recensement de la population 2015

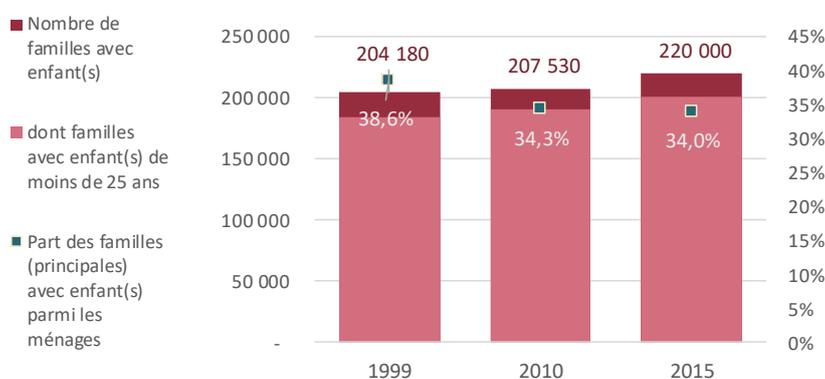


Un volume de familles en hausse sur la période récente

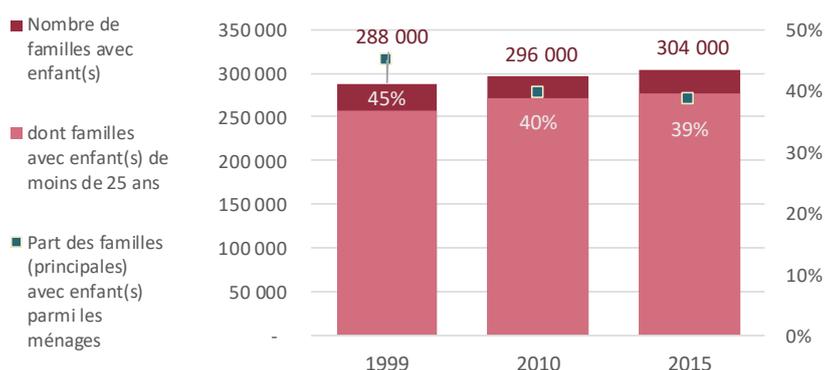
L'attractivité croissante de la Métropole et le renchérissement des prix immobiliers questionnent sur le maintien des familles dans l'agglomération. La part des familles parmi les ménages s'est stabilisée sur la période récente, alors qu'elle avait fortement diminué entre 1999 et 2010.

Évolution du nombre de familles entre 1999 et 2015, en nombre et en taux

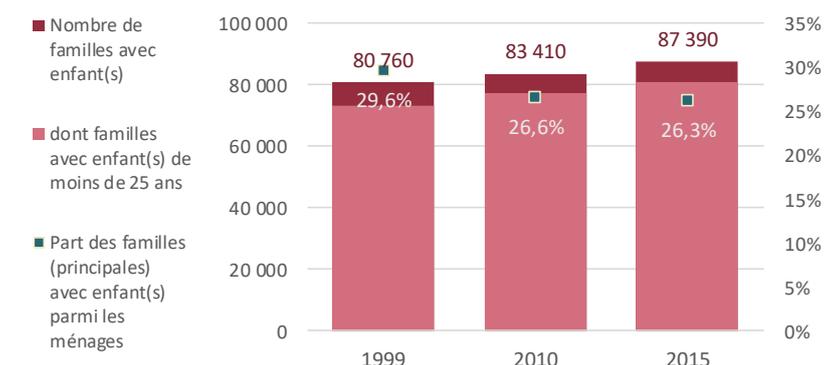
Sur le territoire de l'agglomération lyonnaise (Sepal)



Dans le reste de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne (hors Sepal)



Dans le centre de l'agglomération (Lyon-Villeurbanne)



Source : Insee - Recensements de la population 1999, 2010, 2015.

Un rebond de la croissance des familles à partir de 2010

L'analyse des évolutions passées fait apparaître deux périodes distinctes dans l'agglomération lyonnaise :

- Entre 1999 et 2010, le nombre de familles a augmenté, mais de manière bien moins significative que l'ensemble des ménages : + 0,1% en moyenne annuelle. En conséquence, la part des familles parmi les ménages a nettement diminué, passant de 39% à 34%.

- Entre 2010 et 2015, la hausse du nombre de familles est nettement plus marquée (+ 2500 familles supplémentaires chaque année, soit +1,2% en moyenne annuelle). La part des familles s'est donc maintenue à 34%. Ce rythme de croissance élevé est deux fois supérieur à ce que l'on observe dans le reste de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne.

Dans le centre de l'agglomération (Lyon-Villeurbanne), le rebond du nombre de familles sur la période 2010-2015 est également perceptible : + 800 familles supplémentaires par an, soit un taux de croissance annuelle de 0,9%, trois fois supérieur à la croissance observée entre 1999 et 2010.

Des évolutions contrastées, surtout dans le cœur d'agglomération

Entre 2010 et 2015, les taux de croissance les plus importants des familles sont observables sur les territoires Val d'Yzeron et Rhône Amont.

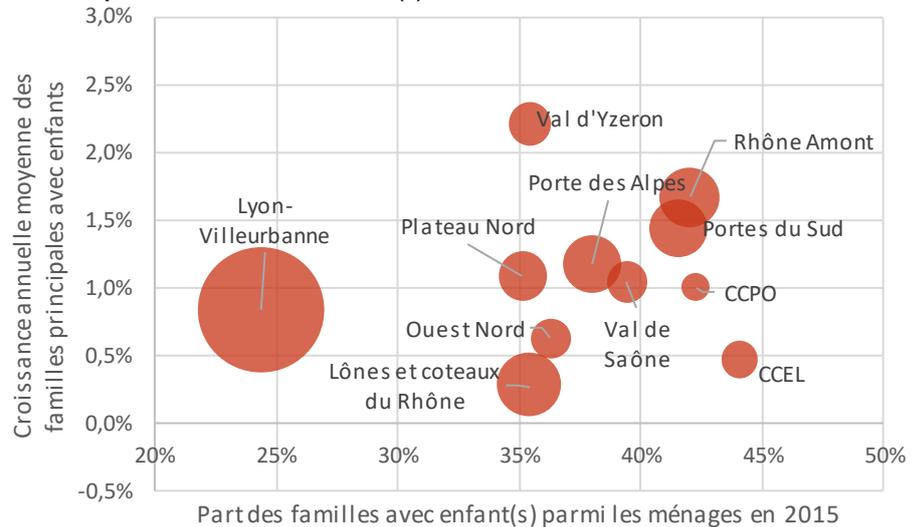
Les évolutions sont très disparates selon les communes. En volume les hausses les plus fortes vont concerner

Vaulx-en-Velin (plus de 1000 familles), Vénissieux ou encore le 8^e arrondissement lyonnais (plus de 800 familles).

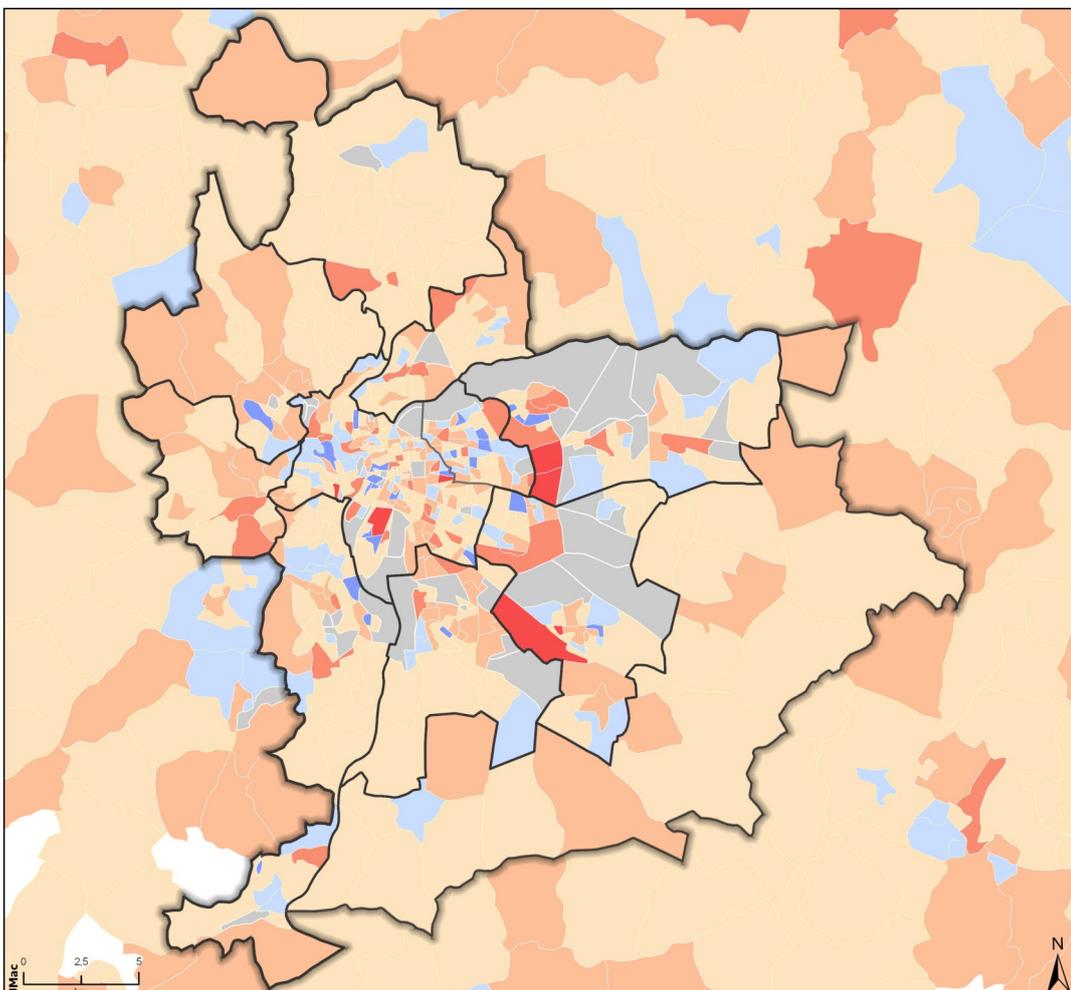
Certains territoires connaissent en revanche une diminution du nombre de familles, notamment 2^e arrondissement (-222), Corbas (-105), ou encore Rillieux-la-Pape (-118).

Dans le détail, les quartiers de la Soie à Vaulx-en-Velin, Cité Berliet à Saint-Priest ou encore le sud du 7^e arrondissement ont connu les taux de croissance les plus importants entre 2010 et 2015.

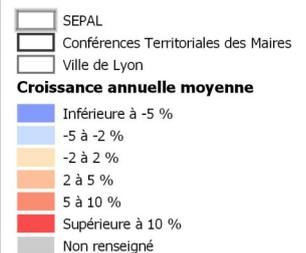
Évolution et part des familles avec enfant(s) 2010-2015



Source : Insee - Recensements de la population 2010 et 2015.



Croissance annuelle moyenne des familles* entre 2010 et 2015 (* ensemble des familles avec enfant(s) de moins de 25 ans)



Sources : Insee, recensement de la population 2015



Le dynamisme de la natalité, principal ressort de la hausse du nombre de familles

Dans l'agglomération lyonnaise, comme dans la plupart des grandes métropoles, la natalité est particulièrement dynamique. Cela s'explique par la surreprésentation des jeunes actifs dans ces territoires.

Plus de 20 000 naissances chaque année dans l'agglomération lyonnaise

La natalité est particulièrement dynamique dans l'agglomération lyonnaise.

Plus de 20 000 enfants naissent chaque année ; cela représente 23% des naissances de la région Auvergne - Rhône-Alpes alors que la population totale de l'agglomération ne pèse que pour 18% des habitants de la région.

Vers une poursuite de ce dynamisme ?

En tendance, le nombre de naissances a augmenté au cours des 15 dernières années, passant de 18 000 naissances en 1999 à 21 500 en 2016. On observe toutefois un léger tassement du nombre de naissances entre 2014 et 2016.

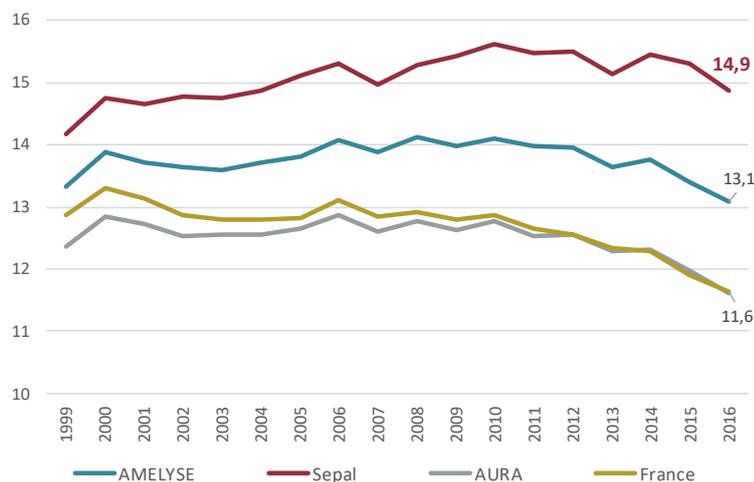
En raison de la jeunesse des habitants de l'agglomération, le taux de natalité (nombre de naissances pour 10 000 habitants) est significativement plus élevé dans le Sepal que dans l'aire métropolitaine ou dans la région : 15 naissances pour 1 000 habitants en 2016, contre 13 ‰ à l'échelle de l'aire métropolitaine, ou moins de 12 ‰ dans la région Auvergne - Rhône-Alpes.

Ce taux de natalité connaît toutefois également un léger tassement depuis 2014.

Des analyses plus qualitatives soulèvent la question du maintien dans les années à venir du dynamisme de la natalité au niveau national, et plus spécifiquement dans les villes (voir encart ci-contre).

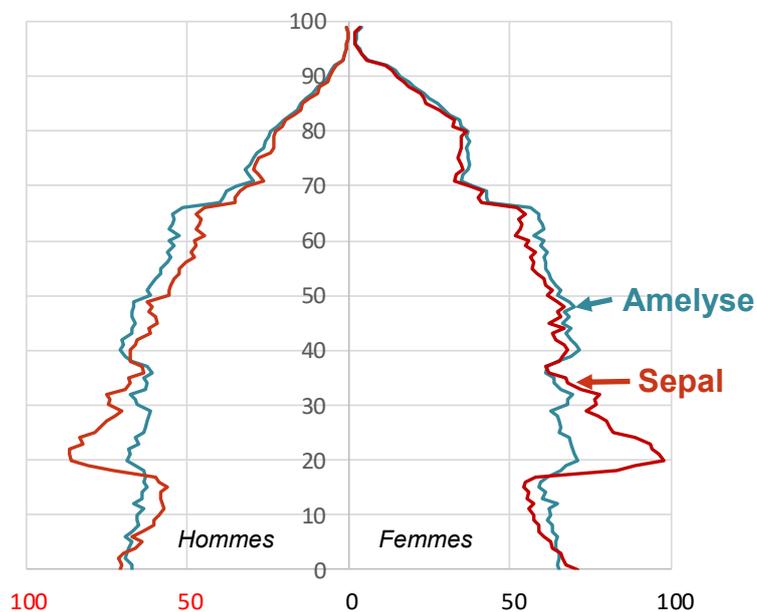
Évolution du taux de natalité* entre 1999 et 2016

*nombre de naissances pour 1000 habitants



Sources : État civil, Insee - Recensements de la population 1999-2016

Pyramide des âges des habitants en 2013 dans le Sepal et l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne



Source : Insee - Recensement de la population 2013

Les doubles-revenus-sans-enfants transforment-ils le cœur des villes ?

Parmi les multiples configurations familiales actuellement observables dans les métropoles, les doubles-revenus-sans-enfants occupent une position singulière. Également connu sous l'acronyme anglo-saxon *Dink* (Double-Income-No-Kids) désignant initialement les couples homosexuels, ce phénomène englobe à présent des publics plus larges ayant pour points communs des revenus relativement élevés et l'absence d'enfants.

En consacrant une part importante de leur budget aux loisirs et aux voyages, les doubles-revenus-sans-enfants suscitent l'attention des professionnels du marketing qui voient en eux une cible stratégique. Outre leur poids économique, ces ménages sont en effet aussi identifiés comme étant des « précurseurs de tendances » à même d'influencer diverses catégories de population.

De part leurs comportements de consommation moins soumis aux dépenses contraintes que les autres familles, les doubles-revenus-sans-enfants participent aux transformations de l'offre de biens et de services en milieu urbain. On peut à ce titre s'interroger quant à l'impact potentiel de leur forte présence dans les cœurs des grandes agglomérations sur la nature des logements et le niveau des prix immobiliers.

Source : <https://www.lsa-conso.fr/les-dinks-une-cible-de-choix-difficile-a-viser,68447> (consulté le 12/08/2019)

Une balance migratoire des familles déficitaire entre 2014 et 2015

A l'échelle du Sepal, le solde des flux résidentiels des familles¹ est déficitaire (- 1 860 familles entre 2014 et 2015)

Davantage de familles quittent l'agglomération que de familles n'y entrent.

Les échanges sont surtout déficitaires avec le reste de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne : un peu plus de 3 000 familles quittent l'agglomération lyonnaise pour une commune de l'aire métropolitaine, alors que moins de 1 500 familles font le mouvement inverse. Cela illustre le mouvement de périurbanisation.

Le solde des échanges avec le reste de la France est presque nul : 3 100 familles quittent le Sepal pour une commune hors Amelyse et 2 900 familles arrivent dans le Sepal depuis une commune de France extérieure à l'aire métropolitaine.

Les familles qui quittent le Sepal pour

une commune de France hors Amelyse proviennent pour les 2/3 de Lyon ou Villeurbanne. A l'inverse, les familles quittant le centre de l'agglomération pour l'Amelyse représentent seulement 28% des départs vers l'Amelyse.

5 124 familles ont déménagé d'un bassin de vie du Sepal pour en rejoindre un autre entre 2014 et 2015.

Des trajectoires résidentielles très différenciées pour les couples ou les foyers monoparentaux

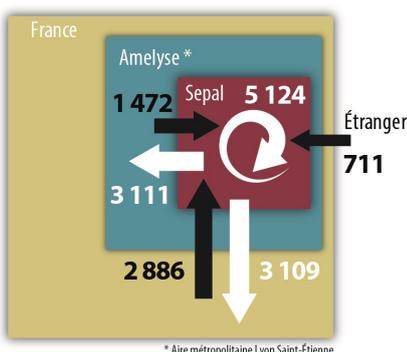
Le solde migratoire est nul, voire légèrement positif pour les foyers monoparentaux (une arrivée pour un départ), ce qui n'est pas le cas pour les couples avec enfants (3 arrivées pour 5 départs).

L'agglomération lyonnaise attire davantage de familles monoparentales : entre 2014 et 2015, 630 familles monoparentales sont venues s'installer dans l'agglomération alors qu'elles résidaient dans une commune de

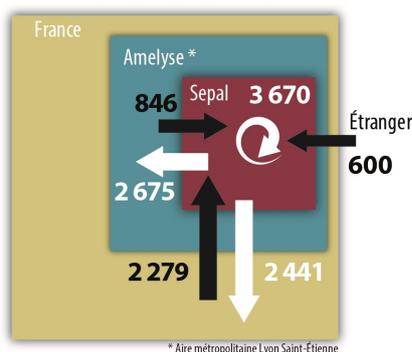
¹ hors échanges avec l'étranger

Migrations résidentielles des familles avec enfant(s) entre 2014 et 2015

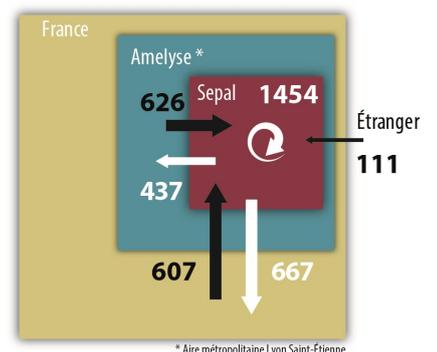
ENSEMBLE DES FAMILLES AVEC ENFANTS



COUPLES AVEC ENFANTS



FOYERS MONOPARENTAUX



Source : Insee - fichier des migrations résidentielles 2015

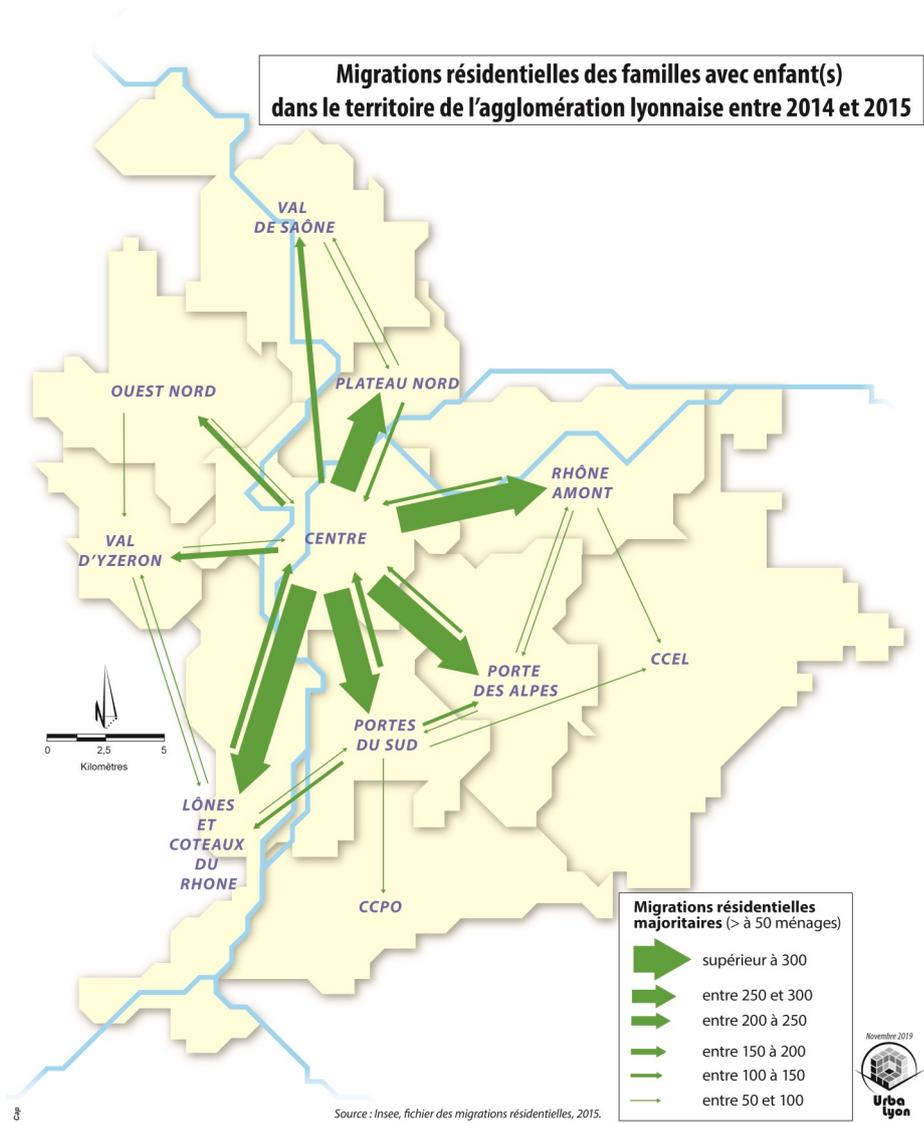
Migrations résidentielles des familles avec enfant(s) dans le territoire de l'agglomération lyonnaise entre 2014 et 2015

l'Amelyse l'année précédente ; 440 familles monoparentales ont fait le mouvement inverse. Les échanges avec le reste de la France sont à peu près nuls : 607 arrivées pour 667 départs.

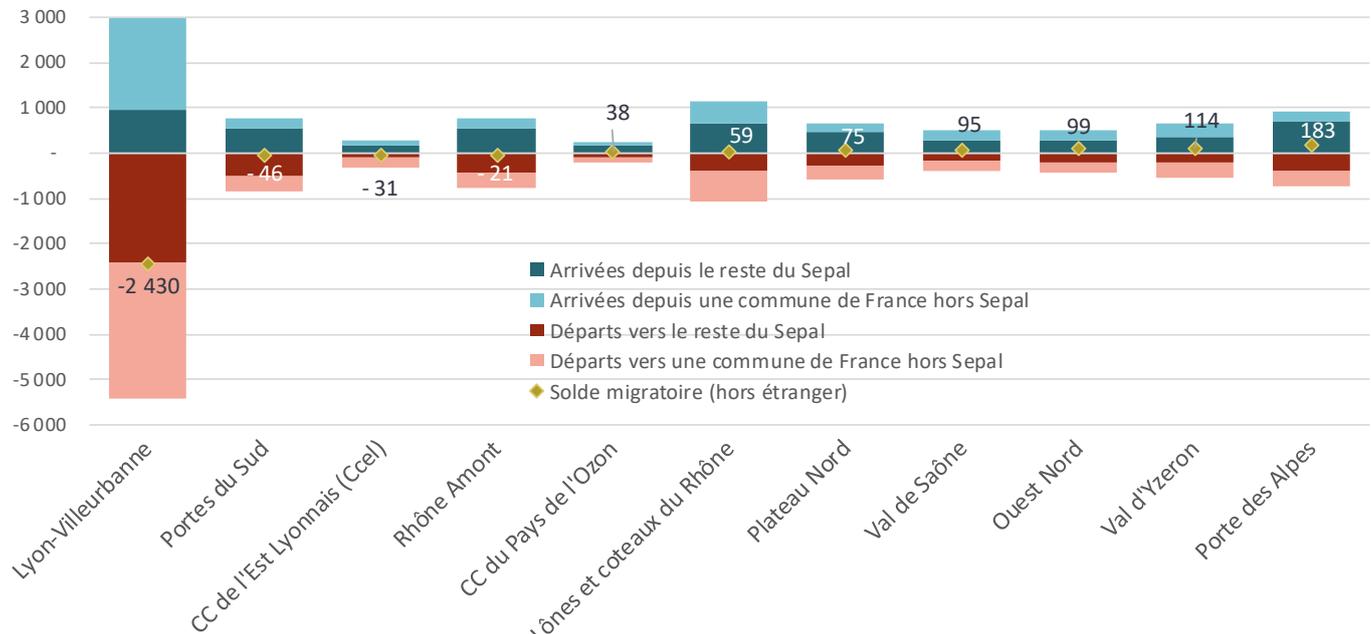
Comme pour le reste des familles, les échanges entre le Lyon-Villeurbanne et le reste de l'agglomération sont déficitaires (390 arrivées pour 550 départs) mais cela est moins marqué que pour les couples avec enfants pour lesquels on compte environ une arrivée dans le Centre pour trois départs vers un autre bassin de vie du Sepal.

La balance migratoire des familles n'est pas déficitaire pour l'ensemble des bassins de vie

Entre 2014 et 2015, Porte des Alpes, Val d'Yzeron et Ouest Nord sont les territoires qui ont attiré le plus de familles. Au contraire, le Centre porte l'essentiel du déficit migratoire de familles : 5 400 familles ont quitté le Centre alors que moins de 3 000 s'y sont installées entre 2014 et 2015, soit un déficit migratoire de - 2 430 familles.



Migrations résidentielles entre les bassins de vie du Sepal et le reste de la France entre 2014 et 2015 pour les familles avec enfant(s) en 2015



Source : Insee - fichier des migrations résidentielles 2015

2

Les profils socio-démographiques et socio-économiques des familles



CE QUE L'ON PEUT RETENIR

- > Si les couples avec enfants restent la forme majoritaire, la part des foyers monoparentaux augmente de manière significative
- > 8 familles sur 10 ont un ou deux enfants
- > Les cadres et les ouvriers sont les plus surreprésentés parmi les familles et les inégalités de revenus sont plus importantes que pour le reste des ménages, ce qui est caractéristique des grandes métropoles
- > La précarité touche d'abord les foyers monoparentaux



Les couples avec enfants : une forme de famille toujours majoritaire mais dont la part diminue

En 2015, 149 000 couples avec enfants de moins de 25 ans résident dans l'agglomération lyonnaise.

Trois familles sur quatre sont en couple en 2015

A Lyon et Villeurbanne, les couples ne représentent que 71% des familles avec enfants.

Au contraire, les taux les plus importants concernent les EPCI de l'Est Lyonnais (CCEL et CCPO) et le Val-de-Saône.

En tendance, une baisse de la part parmi les familles avec enfants de moins de 25 ans

Si 76% des familles étaient des couples avec enfants en 2010, ils ne sont plus que 74% en 2015.

Sur la période récente, la croissance du nombre de couples avec enfants a été modérée : + 0,7% entre 2010 et 2015.

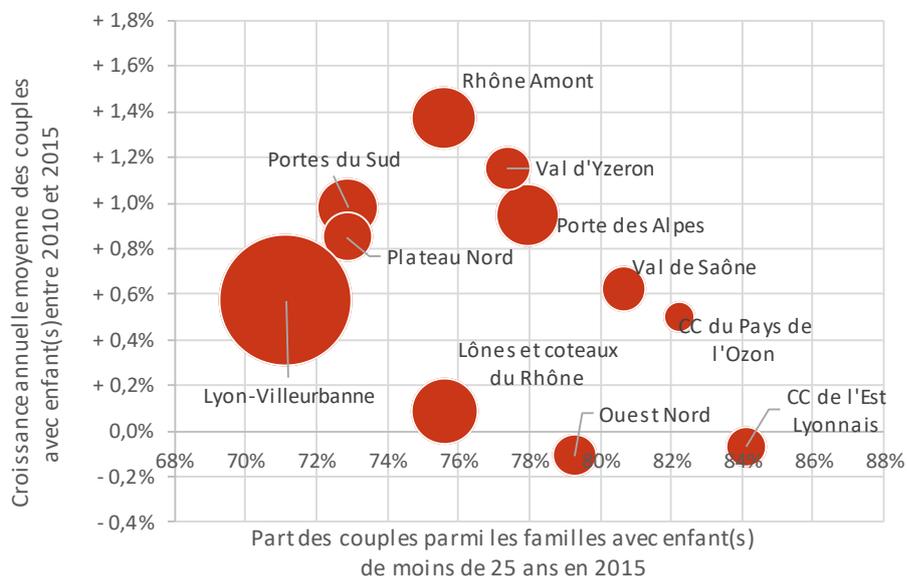
Des évolutions contrastées selon les territoires

Les croissances les plus fortes sont observées dans Rhône Amont et Val d'Yzeron avec croissances supérieures à 1%. A l'inverse, le nombre de couples avec enfant(s) a diminué dans Ouest Nord.

149 000 couples avec enfants de moins de 25 ans



Évolution du nombre et de la part des couples avec enfant(s) parmi les familles avec enfants de moins de 25 ans entre 2010 et 2015



Source : Insee - Recensements de la population 2010-2015

Les foyers monoparentaux représentent un ménage sur quatre et un volume toujours croissant

Entre 2010 et 2015, le nombre de foyers monoparentaux a fortement augmenté (+ 2% en moyenne par an) : en 2015, ils sont 51 000 à résider dans l'agglomération lyonnaise.

51 000 foyers monoparentaux

avec enfants de moins de 25 ans



Plus d'une famille sur quatre est monoparentale

En 2015, 51 000 foyers monoparentaux avec enfant(s) de moins de 25 ans, soit 26% des familles avec enfant(s) de moins de 25 ans, vivent dans l'agglomération lyonnaise mais ces foyers sont très inégalement répartis au sein du territoire.

Ils sont nettement surreprésentés à Lyon-Villeurbanne, qui concentre 46% des foyers monoparentaux de l'agglomération. Trois familles sur dix sont des parents isolés.

Les foyers monoparentaux sont également surreprésentés dans le Plateau Nord et les Portes du Sud (27% des familles avec enfant(s) de moins de

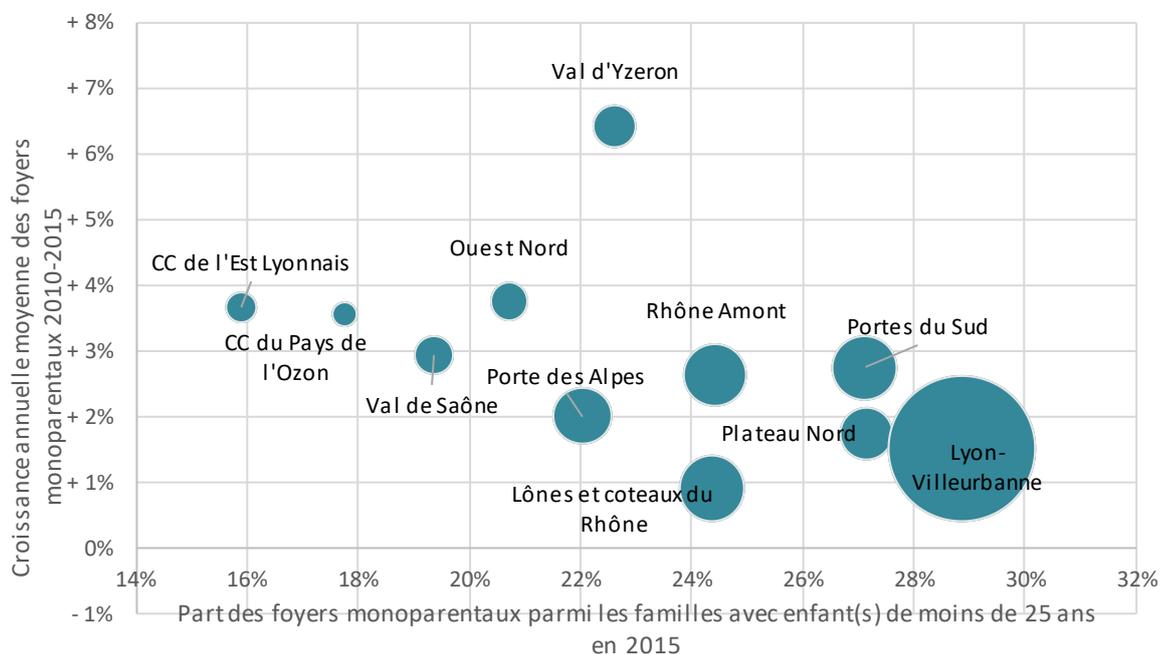
25 ans). En revanche, ils pèsent pour moins de 20% des familles dans le Val-de-Saône et les EPCI de l'Est Lyonnais.

L'augmentation du nombre de familles est tirée par la hausse des foyers monoparentaux.

Entre 1999 et 2015, on compte 15 400 familles monoparentales en plus et seulement 390 couples avec enfant(s) supplémentaires.

Ce constat concerne l'ensemble des bassins de vie : entre 2010 et 2015 les plus fortes croissances sont observées dans le Val d'Yzeron, les communautés de communes de l'Est lyonnais et du Pays de l'Ozon ainsi que dans Ouest Nord.

Évolution du nombre et de la part des foyers monoparentaux parmi les familles avec enfants de moins de 25 ans entre 2010 et 2015



Source : Insee - Recensements de la population 2010-2015

De nouvelles formes de familles... parfois anciennes

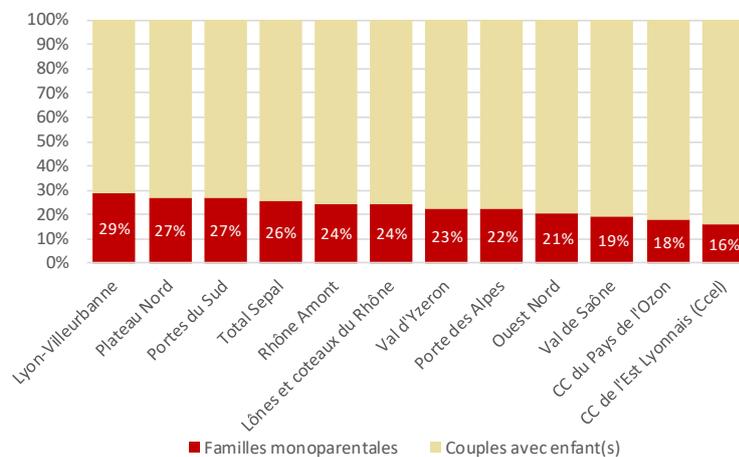
On considère fréquemment les familles monoparentales et les familles recomposées comme deux nouveaux visages de la cellule familiale. Ces réalités sont pourtant anciennes et n'ont de réellement nouveau que leur appellation.

Ainsi, il a toujours existé des enfants élevés par un seul parent. Dans les années 1960, cette situation était fréquente mais concernait essentiellement des foyers dans lesquels un des parents était décédé. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas que de 6% des familles monoparentales. Pour l'immense majorité d'entre elles, la monoparentalité résulte d'une séparation conjugale. Il en va de même pour les familles recomposées qui, pendant très longtemps, l'ont été en raison du décès d'un des parents.

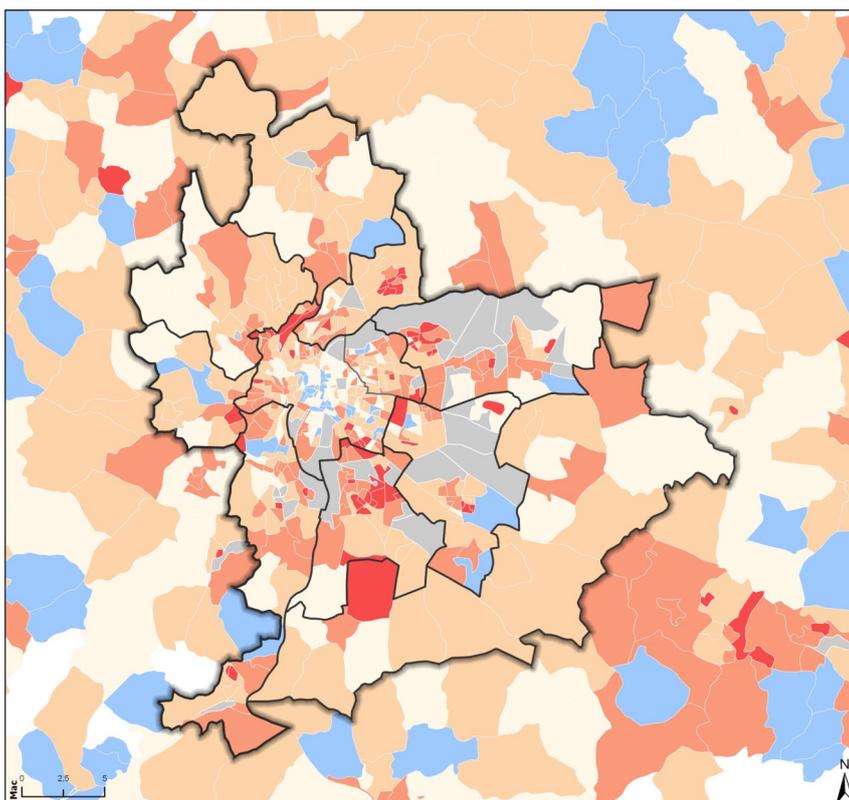
Outre les causes de ces phénomènes, leur vécu quotidien a lui aussi évolué. La monoparentalité est aujourd'hui souvent une situation temporaire, une étape transitoire entre la situation de famille « traditionnelle » et celle de famille « recomposée ». La stigmatisation que pouvait générer ce type de configurations familiales dans le passé tend par ailleurs à s'atténuer sans avoir pour autant totalement disparu. Enfin, ces mutations reflètent également celles de la société et ses aspirations libérales : familles monoparentales et recomposées reposent ainsi non pas sur la norme et la tradition mais sur un ensemble d'interactions qui privilégient les liens choisis aux liens contraints.

Source : Dupont, S. *La famille aujourd'hui, entre tradition et modernité*. Auxerre : Editions Sciences Humaines, 2017

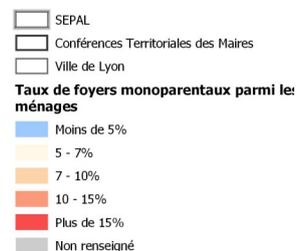
Part des foyers monoparentaux parmi les familles avec enfants de moins de 25 ans en 2015, par bassin de vie.



Source : Insee, recensement de la population 2015.



Part des foyers monoparentaux parmi les ménages dans l'agglomération lyonnaise (2015)



Sources : Insee, recensement de la population 2015

Huit familles sur dix ont un ou deux enfants

La diversité des profils de familles se lit également à travers le nombre d'enfants vivant dans le foyer : les préoccupations, les contraintes et les besoins des familles peuvent varier selon l'âge et le nombre d'enfants.

Les familles avec enfant unique sont majoritaires, surtout dans le centre de l'agglomération

En 2015, 81 000 familles vivant dans le Sepal ont un enfant (soit 41% des familles contre 38% dans le reste de l'Amelyse). Ces familles ont connu une croissance modérée entre 2010 et 2015 de +0,6%.

Les familles avec enfant unique sont surreprésentées dans le centre de l'agglomération (45% dans Lyon-Villeurbanne). Elles ne représentent à l'inverse que 35% dans la CCEL et dans Rhône Amont.

C'est dans le Val d'Yzeron, l'Ouest Nord ou encore la CCPO que ces familles ont connu la plus forte croissance.

43 000 familles nombreuses dans le Sepal, surreprésentées dans les quartiers en politique de la ville

Les familles nombreuses représentent une cible spécifique en matière d'équipement et de besoins en logement. Elles sont surreprésentées dans le Sepal par rapport à l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne : 21,6% des familles ont 3 enfants et plus (20,5% en moyenne dans l'Amelyse).

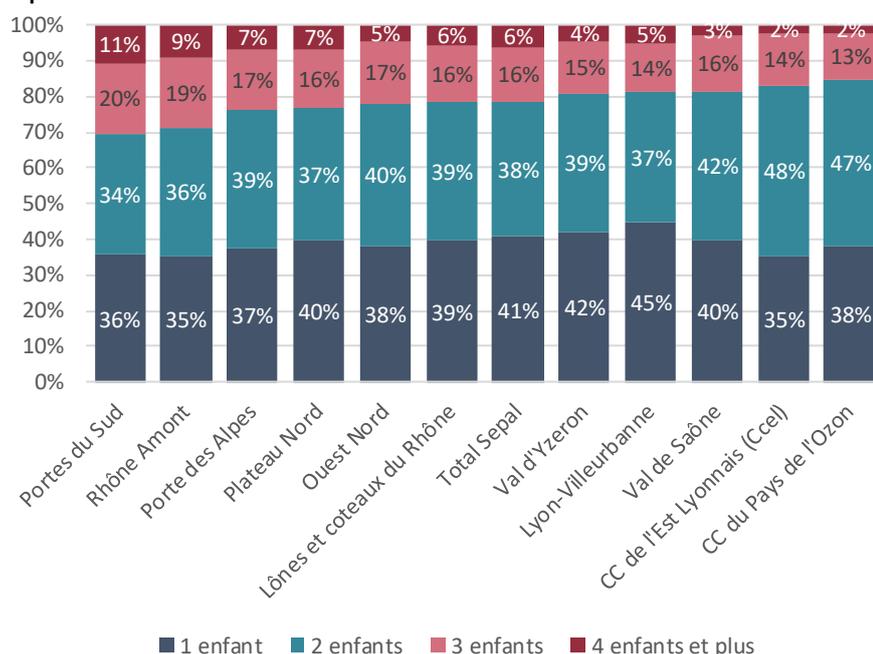
Elles sont particulièrement implantées dans les territoires de Portes du Sud et Rhône Amont, où elles représentent environ 30% des familles. Dans le détail, on note une forte présence des familles nombreuses dans l'est de Vaulx-en-Velin, dans plusieurs quartiers de Vénissieux, dans les quartiers des Clochettes à Saint-Fons ou encore dans le nord de Mions.

Une augmentation importante des familles nombreuses sur la période récente

Les familles nombreuses ont augmenté de manière significative entre 2010 et 2015 : + 1,6% (+ 2,2% pour les familles de 4 enfants ou plus)

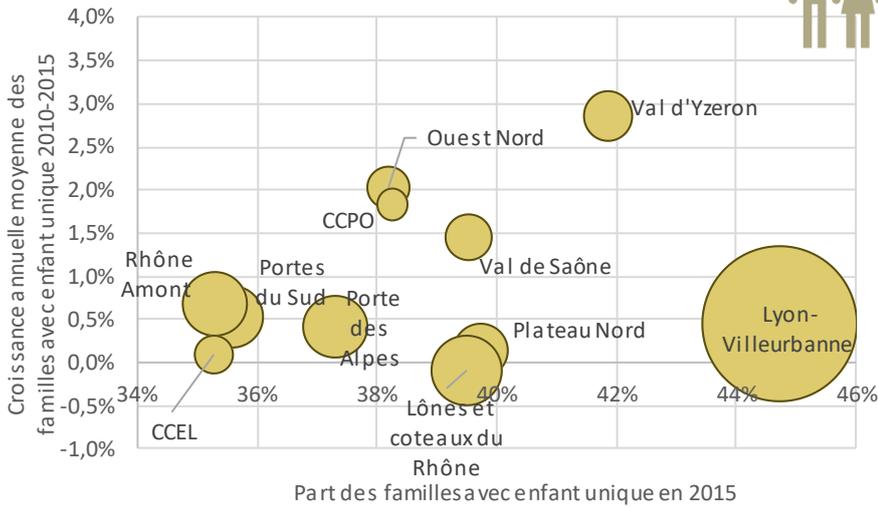
Les croissances les plus fortes sont observées dans l'est de l'agglomération (Portes du Sud, Rhône Amont, Portes des Alpes) mais aussi dans le Plateau Nord.

Répartition des familles selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans en 2015

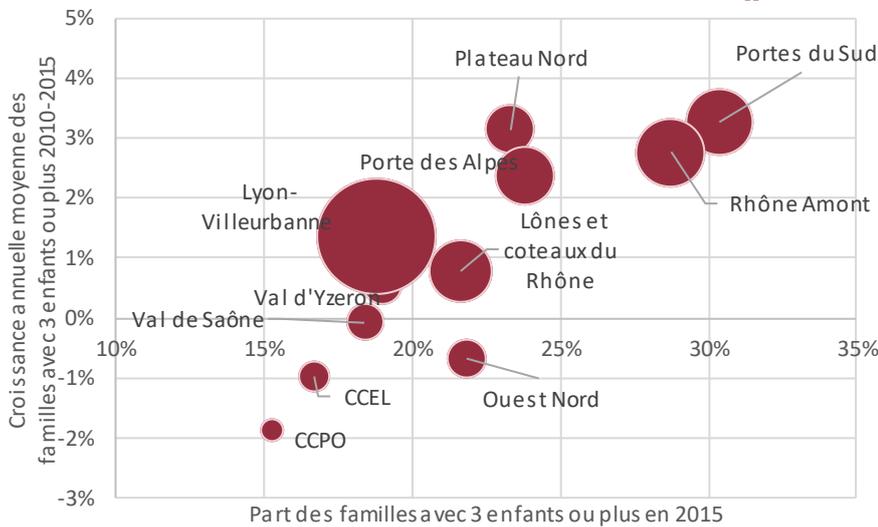


Source : Insee - Recensement de la population 2015

Évolution du nombre et de la part des familles avec 1 enfant parmi les familles avec enfant de moins de 25 ans entre 2010 et 2015



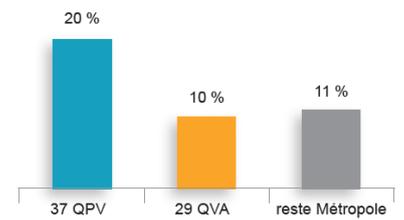
Évolution du nombre et de la part des familles avec 3 enfants ou plus parmi les familles avec enfant de moins de 25 ans entre 2010 et 2015



Une surreprésentation des familles nombreuses dans les quartiers en politique de la ville

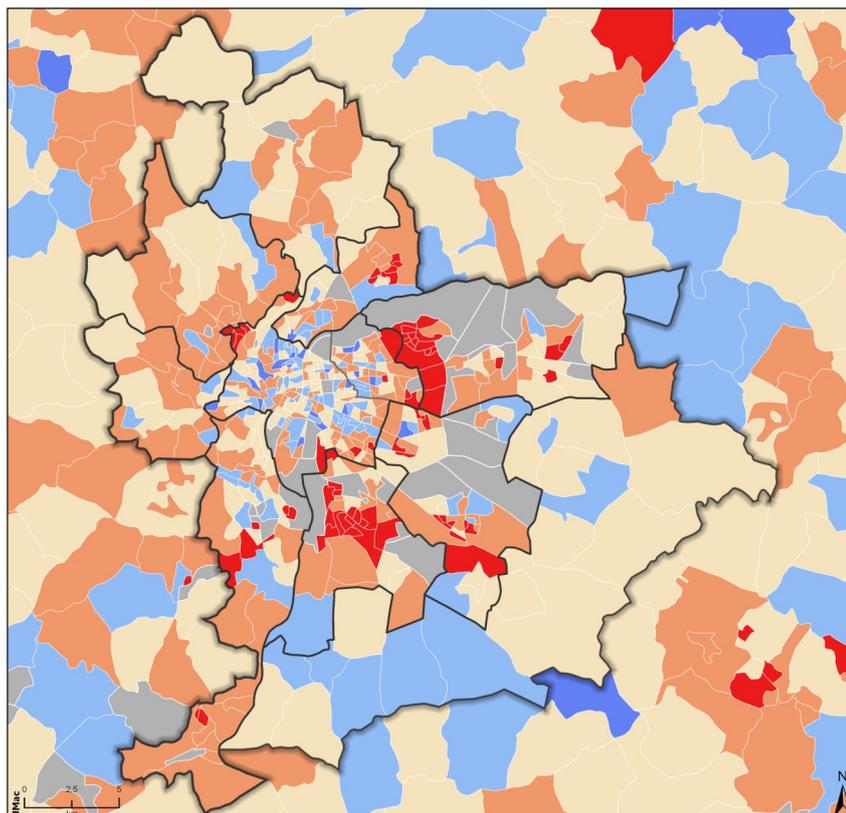
En 2017, les 37 quartiers en politique de la ville (QPV) comptent 46 860 ménages percevant au moins une allocation de la Caf, dont la moitié sont des familles avec enfant. Les familles avec 3 enfants et plus sont presque deux fois plus représentées (20%) que dans le reste de la Métropole (11%). Ces quartiers concentrent 63% des logements locatifs sociaux avec des loyers inférieurs à 4,92 € le m² et 46% des logements de type 5 et plus de la Métropole.

Familles avec 3 enfants et plus en 2017
(couples et familles monoparentales)



Source : Caf du Rhône au 31 décembre

Pour plus d'éléments sur la population des quartiers en politique de la ville, voir le Cahier n°5 de l'Observatoire partenarial de la Cohésion sociale et territoriale, *Évolution des Quartiers - Premiers résultats 2018*.



Part des familles nombreuses (3 enfants ou plus) parmi les familles avec enfants de moins de 25 ans dans l'agglomération lyonnaise (2015)

- SEPAL
- Conférences Territoriales des Maires
- Ville de Lyon
- Part des familles nombreuses parmi les familles avec enfants de moins de 25 ans
 - Moins de 10%
 - 10 - 15%
 - 15 - 20%
 - 20 - 30%
 - Plus de 30%
 - Non renseigné

Sources : Insee, recensement de la population 2015

Les caractéristiques socio-professionnelles des familles sont proches de celles de l'ensemble des ménages

Les familles dont la personne de référence est cadre sont les plus importantes parmi les familles de l'agglomération lyonnaise, devant les professions intermédiaires et les ouvriers.

Près de 9 parents sur 10 en activité

87% des familles sont composées d'au moins un parent en activité¹, soit plus de 183 000 ménages.

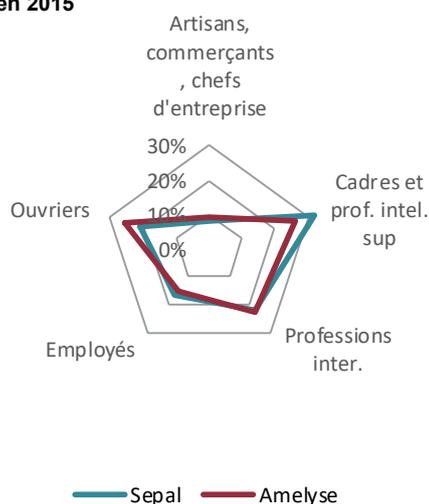
Les familles dont la personne de référence est cadre représentent 32% de l'ensemble des familles dont au moins un des parents est en activité de l'agglomération lyonnaise. A l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne, cette proportion n'est que de 26%. En revanche, les familles dont la personne de référence appartient à la catégorie « ouvriers » sont davantage présentes dans l'ensemble de l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Etienne (25%) qu'au sein du Sepal (21%).

Plus de cadres dans les familles que sur l'ensemble de la population

Au sein même de l'agglomération lyonnaise, la forte proportion de cadres parmi les familles ne reflète pas les spécificités de la répartition des catégories socio-professionnelles du territoire, toutes catégories de ménages confondues. Les ménages dont la personne de référence est cadre ne représentent que 27% de l'ensemble des ménages en activité. Les familles cadres sont donc surreprésentées parmi les ménages. Il en est de même pour les familles dont la personne de référence appartient à la catégorie « ouvriers », mais dans une moindre proportion.

A l'inverse, si les familles dont la personne de référence a une profession intermédiaire sont également nombreuses (22% des familles), par rapport à l'ensemble des ménages, elles

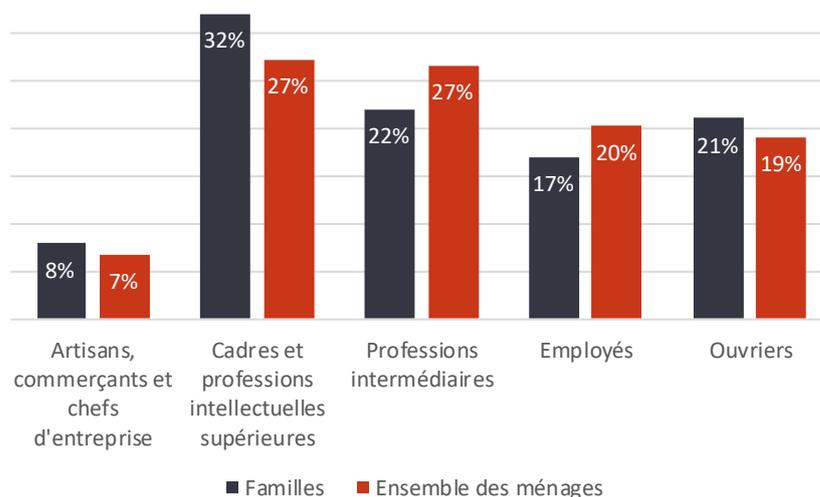
Répartition des familles avec enfant(s) selon la CSP de la personne de référence en 2015



Source : Insee - Recensement de la population 2015

¹ Les personnes actives au sens de l'Insee comprennent les actifs occupant un emploi et les chômeurs.

Répartition des ménages de l'agglomération lyonnaise selon la CSP de la personne de référence en 2015



Source : Insee - Recensement de la population 2015

sont moins présentes (27%) traduisant une plus forte proportion de professions intermédiaires parmi les ménages d'une personne ou de couples sans enfant que parmi les familles avec enfant(s). La catégorie « employés » est également moins représentée parmi les familles que parmi l'ensemble des ménages mais avec un écart moins élevé.

Des disparités de catégories socio-professionnelles selon les territoires

Parmi les personnes de référence des ménages, 52% des actifs de la Métropole de Lyon résident à Lyon et Villeurbanne. Mais parmi les personnes de référence des familles, seulement 41% des parents actifs¹ habitent à Lyon ou Villeurbanne. Ce constat illustre le modèle national où les ménages sont majoritairement composés de personnes seules dans les pôles urbains et le couple avec enfant(s) est le modèle dominant des couronnes périurbaines.

Dans le détail par territoires de l'agglomération lyonnaise, un tiers ou plus des familles ont un des deux parents cadre ou profession intellectuelle supérieure dans la CCEL, la CCPO, à Lyon-Villeurbanne et dans le Val-de-Saône. Cette part monte à plus de 40% dans le Val d'Yzeron (42%) et Ouest-Nord (45%). En revanche, dans la première couronne sud-est (Porte de Alpes, Portes du Sud et Rhône Amont), la catégorie « ouvrier » est la première catégorie socioprofessionnelle représentée parmi les familles.

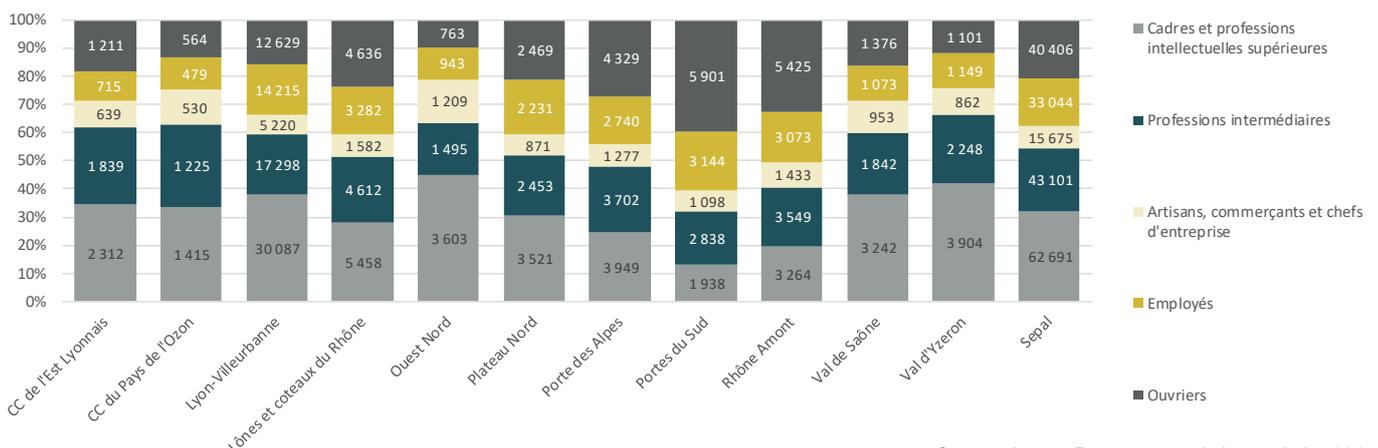
La question de l'articulation entre temps professionnels et temps familiaux

Le sociologue Laurent Lesnard parle de familles « désarticulées » pour désigner la difficile concordance des emplois du temps entre les membres d'une même famille en raison des mutations du monde du travail : horaires décalés, « uberisation », hausse des contrats courts et atypiques, etc. Si les cadres notamment s'avèrent finalement peu pénalisés et parviennent à faire concorder leur emploi du temps professionnel avec les exigences parentales et conjugales, ce n'est pas le cas des employés et des ouvriers notamment qui subissent cette désynchronisation. Cette situation est lourde d'enjeux pour le fonctionnement des services publics et des différentes options de mode de garde des enfants.

Source : *La famille désarticulée. Les nouvelles contraintes de l'emploi du temps*, Laurent Lesnard. PUF, 2009

¹ d'après les personnes de référence de la famille

Répartition des familles avec enfants de moins de 25 ans selon la PCS de la personne de référence



Source : Insee - Recensement de la population 2015

Famille et activité professionnelle : peu de parents « au foyer »

Si la majorité des parents a une activité professionnelle, il devient plus compliqué de conjuguer vie professionnelle et vie familiale au fur et à mesure que la famille s'agrandit.

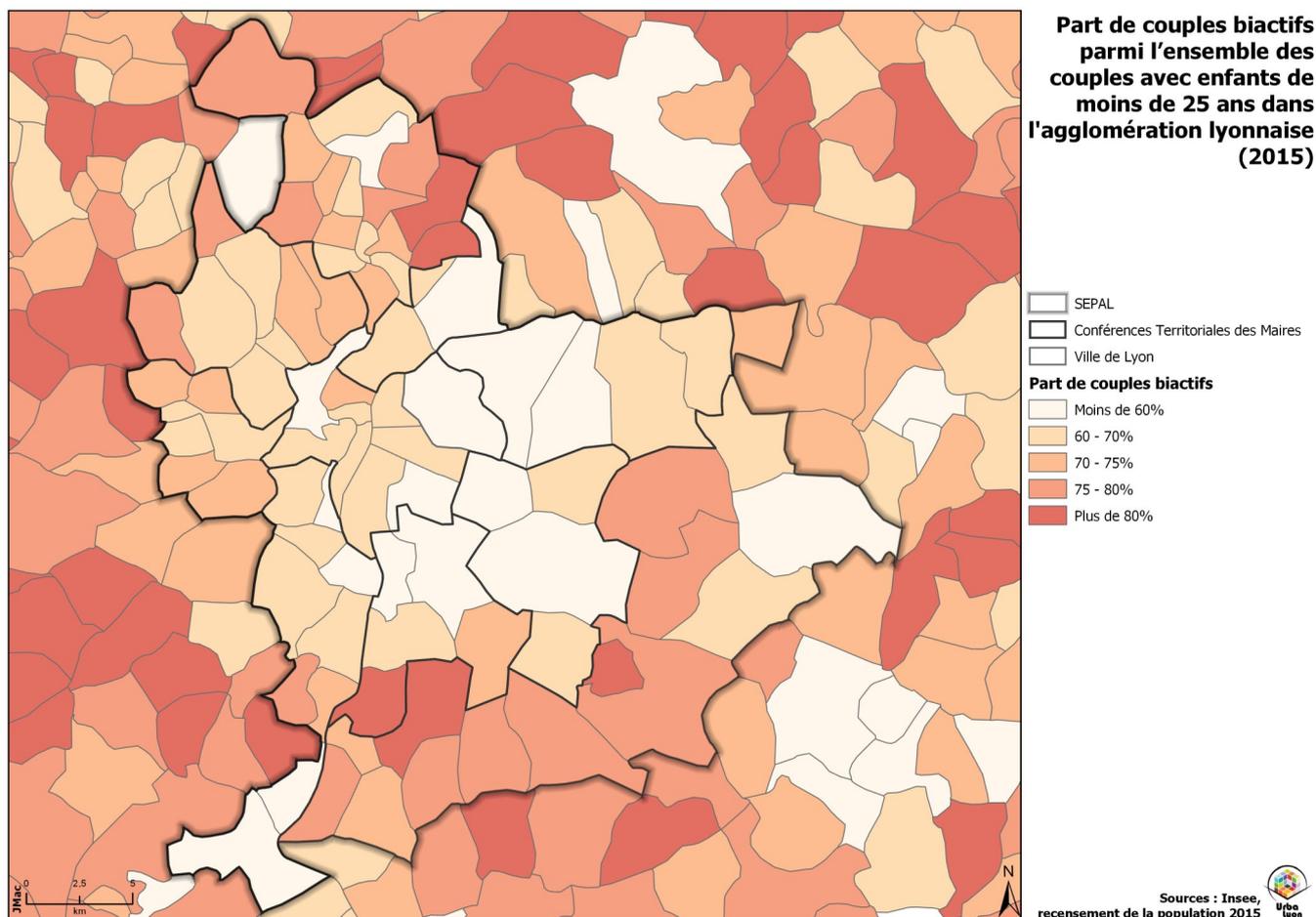
Plus de 2/3 des couples avec enfant(s) sont biactifs

Parmi les couples avec enfants de moins de 25 ans, 65% sont composés de deux parents en activité. Dans 77% des cas où un seul membre du couple travaille, il s'agit du père.

Ces couples biactifs sont proportionnellement plus présents en dehors de la Métropole de Lyon (81% dans la CCEL et 82% dans la CCPO). A l'inverse, seulement un couple avec

enfant(s) sur deux environ dans la Porte du Sud et dans Rhône Amont est composé de biactifs. A Lyon et Villeurbanne, environ 2/3 des couples avec enfant(s) sont biactifs.

Le taux d'activité dépend aussi du nombre d'enfants. Plus la famille est nombreuse, moins les deux parents travaillent. Le décrochage est net à partir du 4^e enfant où le modèle avec un parent sans activité professionnelle devient majoritaire. Bien plus souvent dans ce cas, il s'agit de la mère qui ne travaille pas.

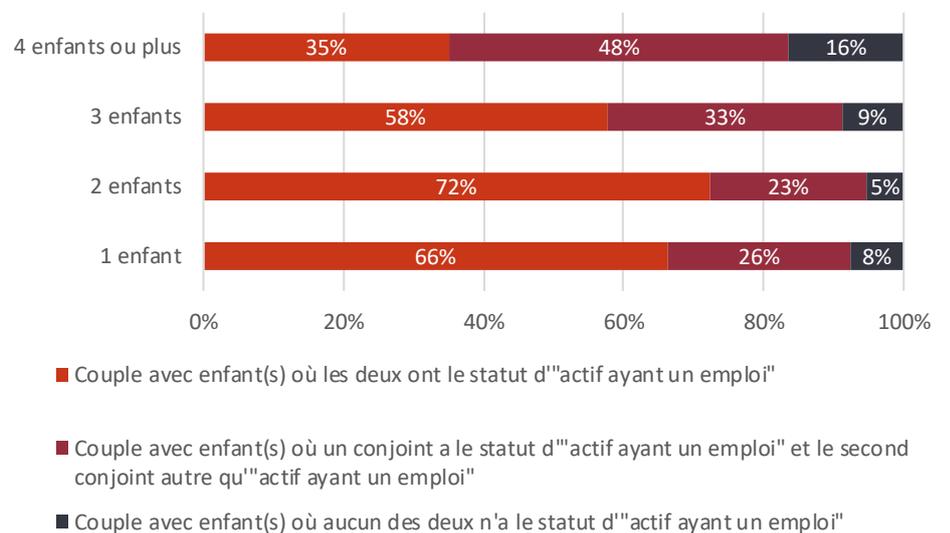


Près de 3/4 des parents à la tête d'une famille monoparentale sont actifs

Parmi les foyers monoparentaux, 72% sont composés d'un parent en activité. Les femmes sont largement majoritaires à la tête des familles monoparentales mais sont proportionnellement moins nombreuses que les hommes à concilier vie familiale et vie professionnelle. Ainsi, quand le père est à la tête d'une famille monoparentale, 80% déclarent être en activité contre 71% quand il s'agit de la mère.

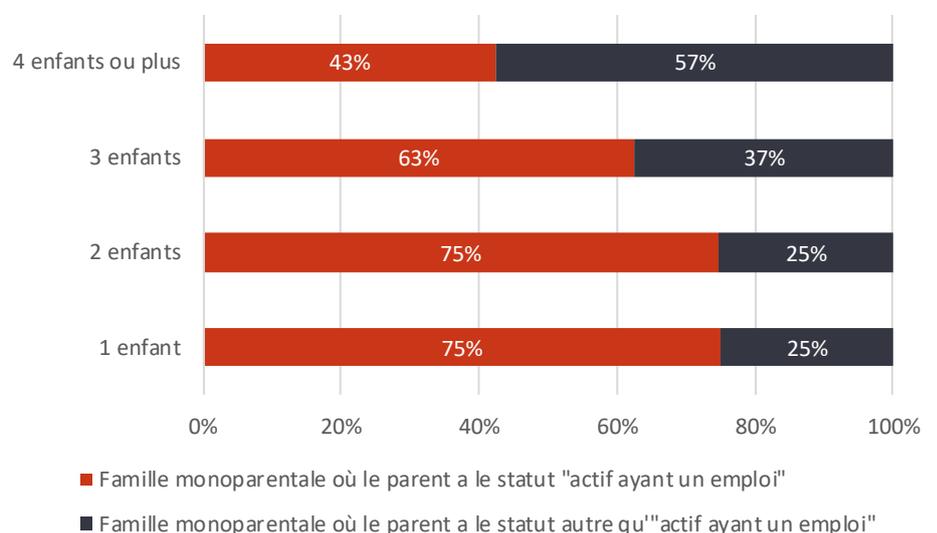
Comme pour les couples avec enfant(s), la conciliation vie active et vie professionnelle dépend du nombre d'enfants. Cependant, contrairement aux couples où l'un des deux conjoint continue à abonder financièrement au budget de la famille grâce à son activité professionnelle, les familles monoparentales sont plus facilement soumises à un risque de décrochage face à l'emploi. Dès le premier enfant, un quart des foyers monoparentaux n'ont pas de parent en activité. La part de parent sans emploi devient majoritaire à partir de quatre enfants.

Statut d'activité des parents de familles biparentales selon le nombre d'enfant(s)



Source : Insee - Recensement de la population 2015

Statut d'activité des parents de familles monoparentales selon le nombre d'enfant(s)



Source : Insee - Recensement de la population 2015



Typologie des familles à l'échelle de l'aire métropolitaine

Au sein de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne, les profils des familles sont très variables selon les territoires.

Une typologie des territoires selon le type de familles résidentes a été esquissée à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne.

Les spécificités des territoires sont à appréhender au regard de la moyenne de ce qui est observé dans l'aire métropolitaine.

Une surreprésentation des foyers monoparentaux dans les grandes concentrations urbaines

Les communes en bleu foncé sur la carte (152 communes) se distinguent par une forte présence de foyers monoparentaux : cette présence est notable dans les cœurs d'agglomération, notamment dans la Métropole lyonnaise.

Elle se conjugue à une forte présence de familles nombreuses et à une plus forte vulnérabilité dans les communes de l'est de la Métropole de Lyon, dans la métropole stéphanoise, ou encore sur les rives du Rhône au sud de Vienne (communes en rouge sur la carte, 97 communes concernées)

Une surreprésentation des couples biactifs dans le périurbain

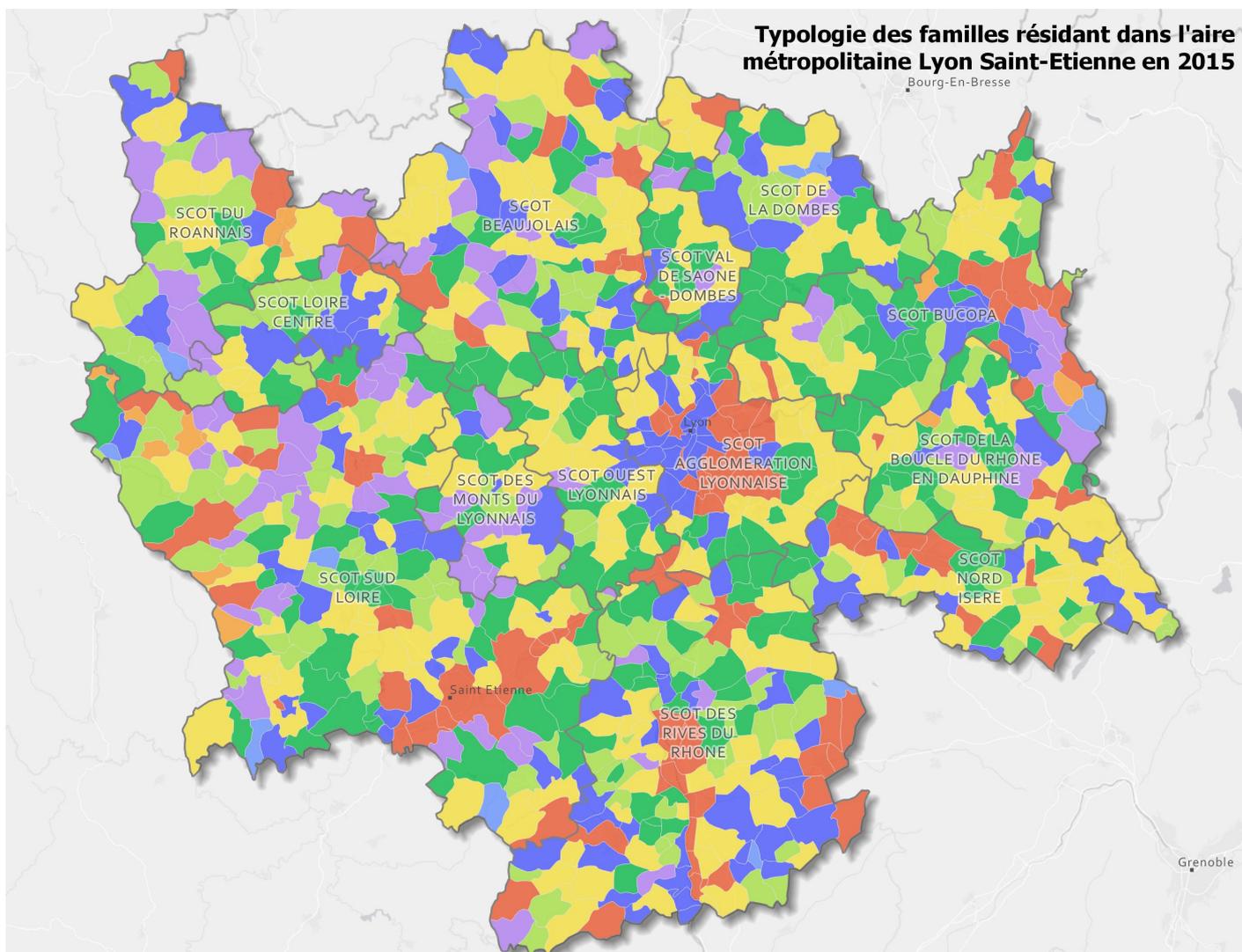
Les territoires caractérisés par une présence importante de couples biactifs sont essentiellement situés dans des espaces périurbains (210 communes). 85% des habitants d'une commune apparaissant en vert foncé sur la carte, habitent dans une commune de moins de 5 000 habitants

Les communes apparaissant en vert clair (153 communes) se caractérisent par une nette prépondérance des couples, essentiellement biactifs : 100% de ces communes accueillent moins de 5 000 habitants.

Des couples et familles nombreuses surreprésentées dans les très petites communes

Les communes figurant en violet sur la carte font apparaître une forte surreprésentation des couples et des familles nombreuses. Toutes les communes concernées ont moins de 2 000 habitants et se situent dans les périphéries de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne.

Typologie des familles résidant dans l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne en 2015



Au regard de la moyenne observée dans l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne, territoires caractérisés par

- Une forte présence de foyers monoparentaux
- Une forte présence de familles nombreuses et de foyers monoparentaux

- Peu de couples bi-actifs et une forte présence de foyers monoparentaux
- Peu de couples bi-actifs une forte présence de familles nombreuses ou monoparentales
- Proche de la moyenne
- Beaucoup de couples bi-actifs, peu de familles nombreuses

- Une surreprésentation des couples (essentiellement bi-actifs) et peu de familles nombreuses
- Beaucoup de couples et de familles nombreuses.

Scots

Source : Insee 2015, analyse en composantes principales réalisée par l'agence d'urbanisme.



JMac

Moyenne pour l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne des indicateurs retenus dans l'ACP : 15% de foyers monoparentaux, 19% de familles nombreuses, 85% de couples avec enfant(s), 72% de couples biactifs.

Parmi les familles, les couples disposent de revenus très supérieurs à ceux des foyers monoparentaux

La répartition des revenus médians met en évidence de grandes disparités entre le nord-ouest et l'est de l'agglomération lyonnaise.

Les couples avec enfants disposent d'un revenu médian similaire à l'ensemble des ménages en 2016. Le revenu médian des familles monoparentales est quant à lui bien inférieur : sur le territoire de la Métropole de Lyon, le revenu médian d'un couple avec enfant(s) est d'environ de 24 300 euros contre 16 700 euros pour les familles monoparentales.

Une hausse élevée des revenus des couples avec enfant(s) de la Métropole entre 2012 et 2016

Quel que soit le profil des ménages, les revenus ont peu évolué au sein de la CCEL et de la CCPO entre 2012 et 2016. En revanche, dans la Métropole de Lyon, le revenu médian des couples avec enfant(s) a augmenté de 2,5% par an contre 1,7% par an pour l'ensemble des ménages et seulement 0,9% par an pour les familles monoparentales.

De fortes inégalités entre les familles dans la Métropole de Lyon

Le revenu médian disponible dans la Métropole de Lyon est inférieur à ceux de l'Est Lyonnais et du Pays de l'Ozon et ce, quel que soit le profil des ménage. Au sein de ces deux derniers territoires, les revenus des familles biparentales et monoparentales sont relativement homogènes avec seulement un revenu entre 2,7 et 2,9 fois plus élevés pour les 10% des ménages les plus riches par rapport aux 10% des familles les plus modestes.

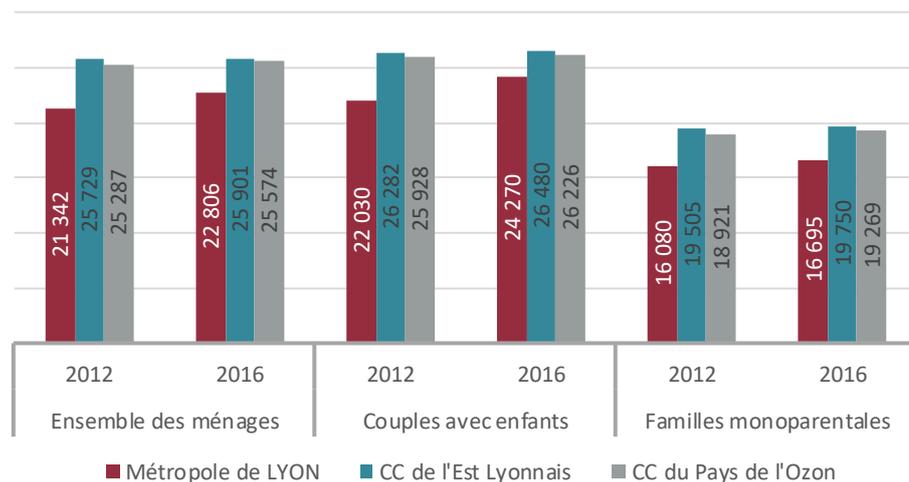
A l'inverse, dans la Métropole de Lyon, les inégalités entre les familles sont beaucoup plus élevées. Les couples avec enfant(s) les plus riches disposent ainsi d'un revenu 4,2 fois supérieur aux couples avec enfant(s) les plus modestes. Pour les familles monoparentales, les inégalités sont un peu moindres mais l'écart est tout de même de 3,5 entre les plus riches et les plus pauvres.

Davantage d'inégalités entre les familles vivant dans les communes à l'ouest et au nord du Sepal

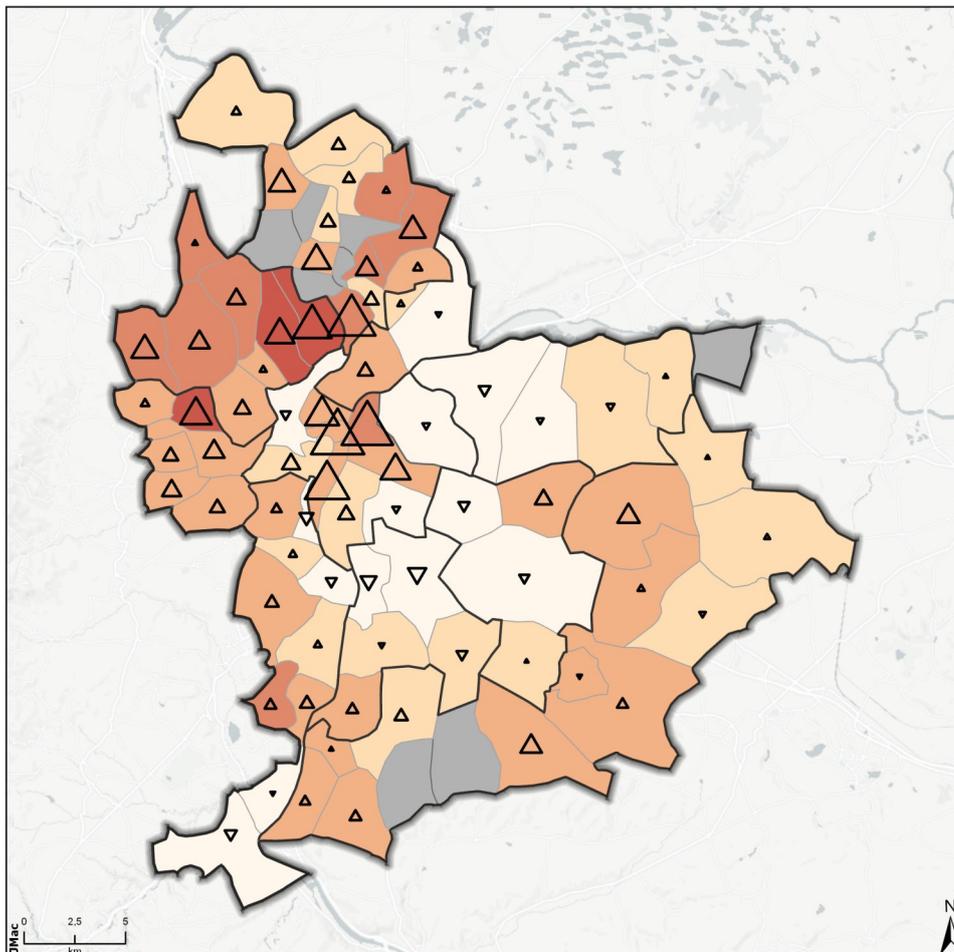
Les revenus des couples avec enfants sont similairement les mêmes que l'ensemble des ménages, à l'exception des quelques communes notamment de l'Ouest-Nord et du Val-de-Saône ainsi que certains arrondissements lyonnais.

Les revenus des familles monoparentales sont en revanche toujours très inférieurs au revenu médian de l'ensemble des ménages de la commune d'appartenance, à l'exception de quelques communes et arrondissements (Lyon 8^e, Saint-Fons, Vénissieux et Vaulx-en-Velin). Les inégalités entre les familles monoparentales et l'ensemble des ménages sont moins élevées dans les communes où le parc social est très représenté.

Revenu médian disponible dans les EPCI du Sepal (en euros constants)



Source : Insee - FiLoSoFi 2012-2016



Revenu médian des couples avec enfants dans l'agglomération lyonnaise (2015)

- SEPAL
- Conférences Territoriales des Maires
- Ville de Lyon

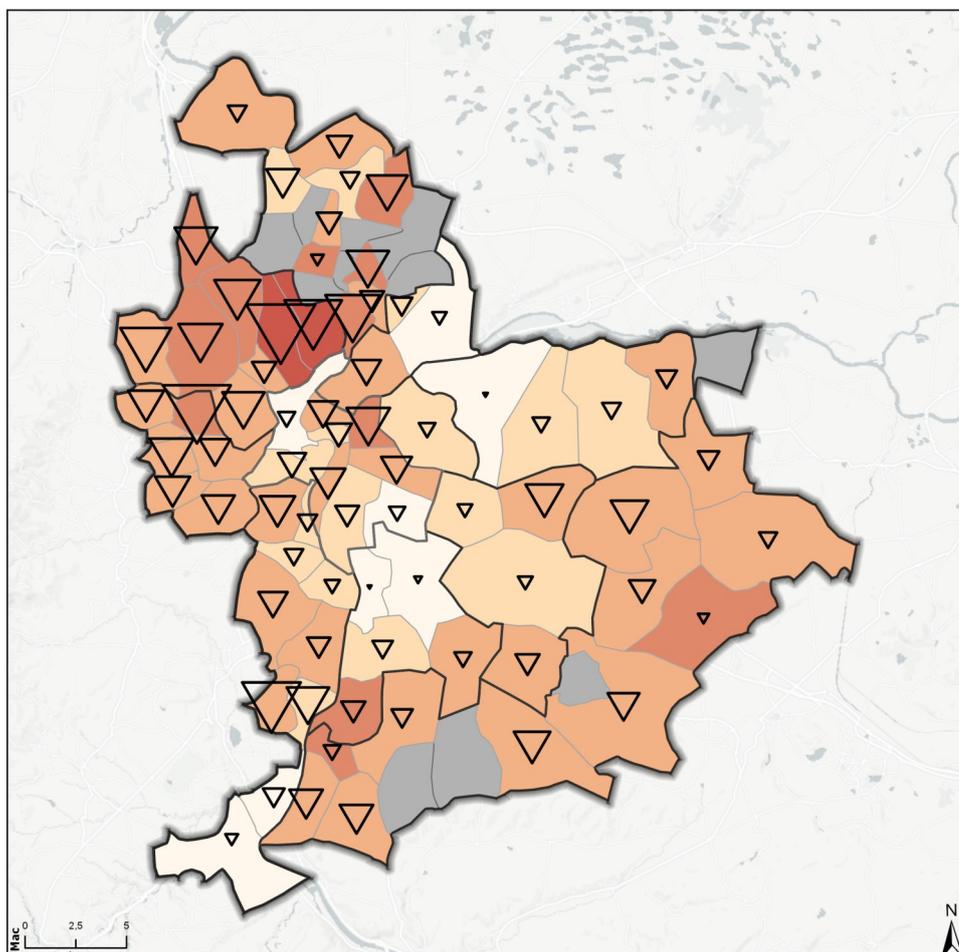
Revenu médian des couples avec enfants

- Moins de 20 000€
- 20 000 - 25 000€
- 25 000 - 30 000€
- 30 000 - 35 000€
- Plus de 35 000€
- Absence de donnée

Différence entre le revenu d'ensemble et le revenu des couples avec enfants

- 500
- 1 000
- 5 000
- 1 000
- 500

Sources : Insee, recensement de la population 2015



Revenu médian des familles monoparentales dans l'agglomération lyonnaise (2015)

- SEPAL
- Conférences Territoriales des Maires
- Ville de Lyon

Revenu médian des familles monoparentales

- Moins de 15 000€
- 15 000 - 17 000€
- 17 000 - 20 000€
- 20 000 - 22 000€
- Plus de 22 000€
- Absence de donnée

Différence entre le revenu d'ensemble et le revenu des familles monoparentales

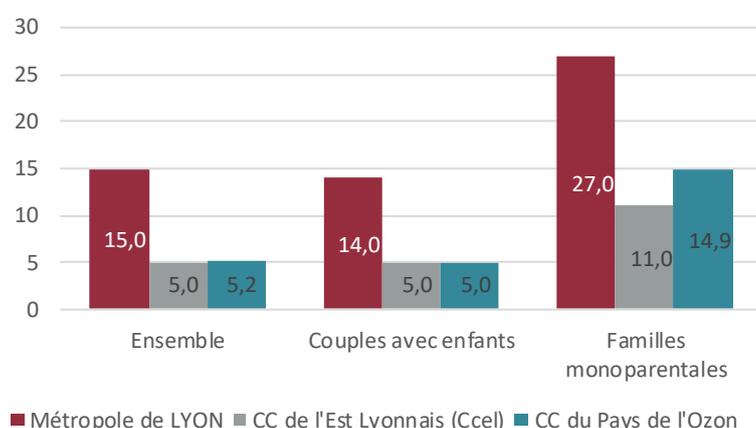
- 1 000
- 5 000
- 10 000

Sources : Insee, recensement de la population 2015

Les familles précaires sont le plus souvent des foyers monoparentaux

Plus d'un foyer monoparental sur quatre de la Métropole de Lyon vit sous le seuil de pauvreté¹

Taux de pauvreté des ménages en 2016 (en euros constants)



Source : Insee - FiLoSoFi 2016

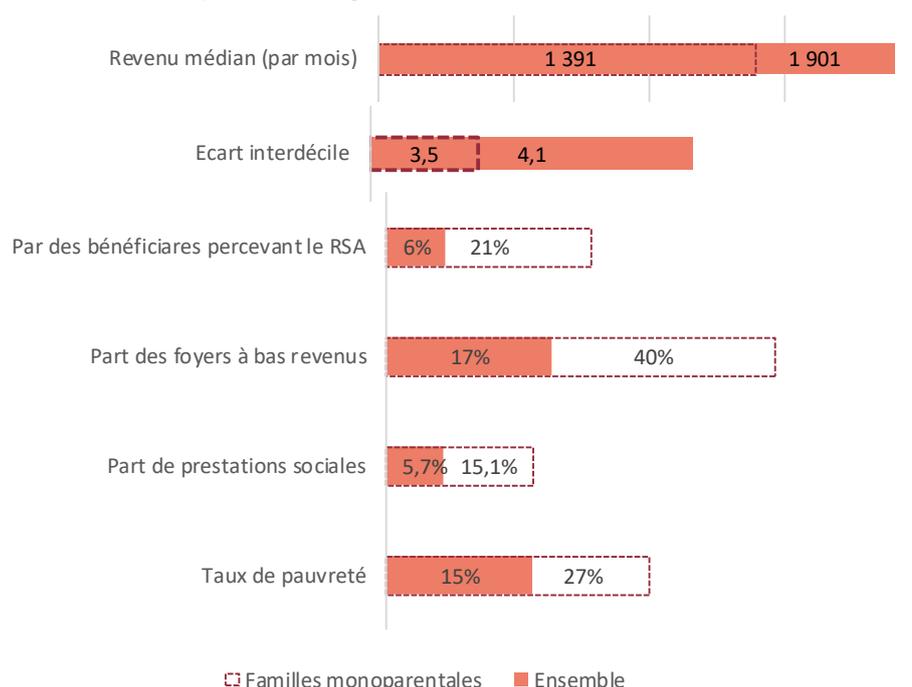
Une plus grande fragilité des foyers monoparentaux

Les foyers monoparentaux sont plus durement touchés par la pauvreté, surtout ceux dont la personne de référence est une femme. Dans la Métropole de Lyon, près d'un tiers des foyers monoparentaux vivent ainsi sous le seuil de pauvreté.

De plus, sur ces vingt dernières années, cette part est en hausse de 5,4 points.

Les écarts avec les autres ménages sont importants, et ce, quel que soit l'indicateur, révélant l'extrême fragilité des foyers monoparentaux.

Indicateurs économiques des ménages en 2015-2016²



¹ Le taux de pauvreté correspond à la part de ménages dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté. Dans l'approche en termes relatifs, le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population nationale. On privilégie en Europe le seuil de 60% du niveau de vie médian

² Note méthodologique :
Écart interdécile = rapport entre le 9e et le 1er décile
% foyers à bas revenus = foyers bas revenus (Caf 2017)/ménages (RP2015)
% bénéficiaires percevant le RSA = foyers percevant le RSA (Caf 2017)/ménages (RP2015)

Sources : Insee - FiLoSoFi 2016, Caf du Rhône 2017, Insee - RP 2015

3

Les conditions de logement des familles



CE QUE L'ON PEUT RETENIR

- > Des familles principalement logées dans des T4 et plus
- > Des couples avec enfants principalement propriétaires, des foyers monoparentaux surtout dans le parc social
- > Le parc social contient moins de grands logements que le parc privé
- > Les familles dans le parc social sont surtout des familles monoparentales ou des familles nombreuses
- > Sur le marché de l'ancien, 2/3 des transactions de grands logements concernent des ventes de maisons
- > Des marchés plus abordables à l'est de l'agglomération, que ce soit pour un grand appartement ou une maison



Un parc de grands logements inégalement répartis sur le territoire

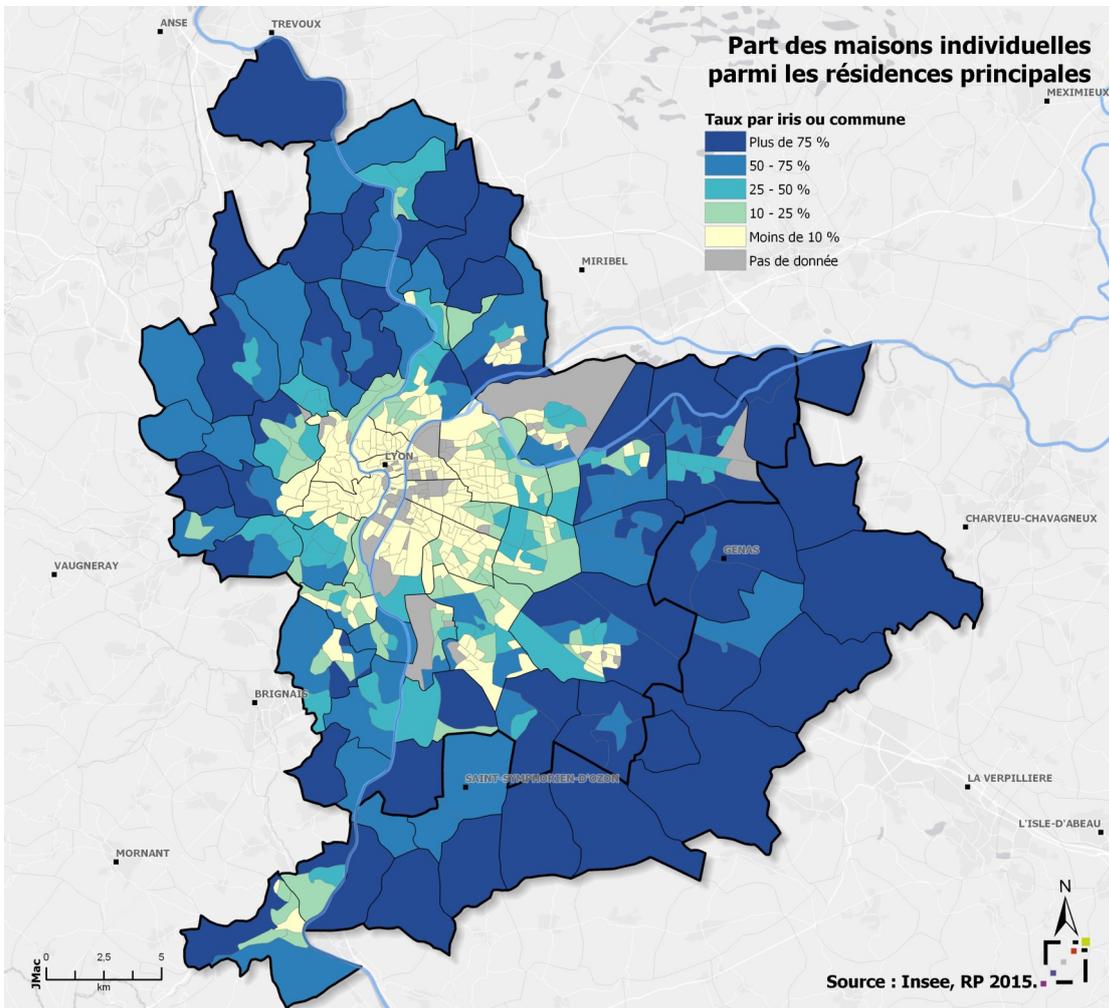
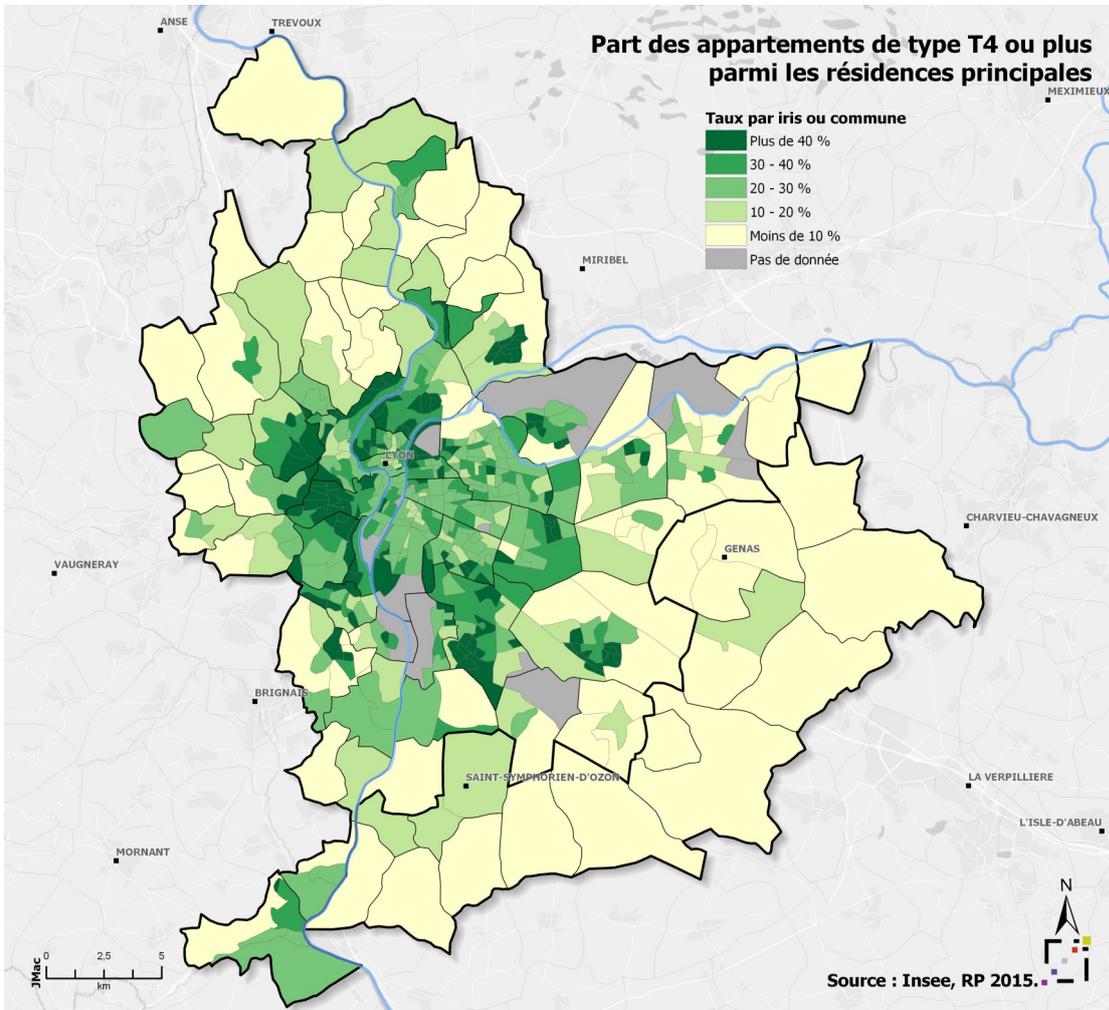
46% des résidences principales de l'agglomération sont des T4 ou plus mais la répartition de ces grands logements révèle des disparités.

Peu de grands logements dans le centre de l'agglomération

Les appartements sont majoritaires sur l'agglomération lyonnaise : ils représentent 83% des résidences principales. 75% de l'ensemble des appartements de l'agglomération sont localisés à Lyon et Villeurbanne.

En dehors de ces deux villes, 39% des résidences principales sont des maisons. En raison de la plus forte présence de petits logements dans le centre, 1/3 des résidences principales de Lyon et Villeurbanne seulement sont des logements de type T4 ou plus. Les grands logements (appartements T4 et plus et maisons) sont en revanche majoritaires sur le reste des CTM et EPCI de l'agglomération.

Ainsi, avec un nombre moyen de 3 pièces, les logements de Lyon et Villeurbanne sont globalement plus petits que dans le reste de la Métropole de Lyon (3,9 pièces en moyenne) et que dans la CCEL et la CCPO (4,6 pièces en moyenne). Ces différences de typologie sont à relier à la plus forte concentration des petits ménages dans le cœur de l'agglomération.



Des familles logées plus à l'étroit dans le centre de l'agglomération

19% des familles de la Métropole de Lyon¹, soit 37 500 familles, vivent dans un relatif inconfort au regard de la taille du foyer.

69% des familles de l'agglomération lyonnaise vivent dans un T4 ou plus

A Lyon, les familles avec enfants vivent principalement dans des appartements de 3 pièces (34%) et 4 pièces (36%). Sur le reste de l'agglomération, elles sont 35% à vivre dans un appartement de 3 pièces et 40% dans un 4 pièces.

Parmi les rares maisons présentes à Lyon (seulement 3% de l'ensemble des résidences principales), 44% sont occupées par des familles avec enfant(s). Eu égard à l'envolée des prix, on peut supposer que les autres maisons occupées par des personnes seules (22%) et des couples sans enfants (29%) sont majoritairement des personnes âgées.

En dehors de Lyon, 46% des maisons sont occupées par des familles avec enfants. Les couples sans enfant en occupent 32% contre 18% par des personnes seules.

D'une manière générale, les foyers monoparentaux sont moins présents dans

les maisons que les couples avec enfants.

Le surpeuplement² touche 19% des familles de la Métropole, dont 3% de cas de surpeuplement majeur

En raison d'une présence moindre de grands logements dans le cœur de l'agglomération, associée à des prix immobiliers élevés, certaines familles sont logées à l'étroit.

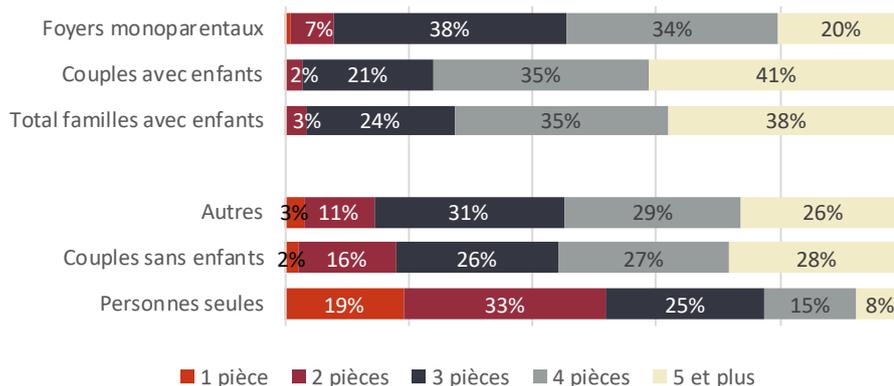
A Lyon même, 6% des familles avec enfants vivent dans des logements de 1 ou 2 pièces. Les familles monoparentales occupent proportionnellement davantage de petits logements puis qu'elles sont 11% à occuper un T1 ou un T2 contre 4% pour les couples avec enfants.

Dans le reste de la Métropole de Lyon, 4% des familles avec enfants sont confrontées à une situation de surpeuplement majeur (voir tableau ci-contre). Une fois de plus, les familles monoparentales sont plus exposées à des situations de surpeuplement majeur (6%) que les couples avec enfants (2%).

¹ données non disponibles à l'échelle du Sepal.

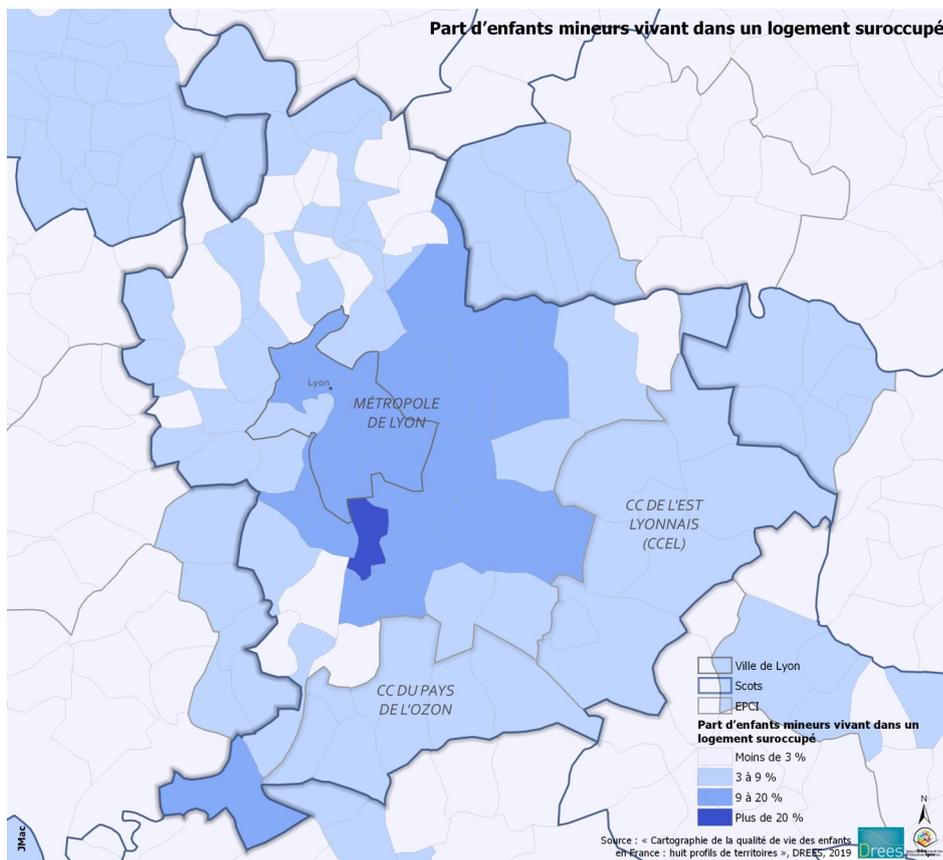
² Le surpeuplement peut être défini à partir du nombre de pièces du logement et du nombre de personnes de la famille : en dessous d'une pièce par personne, la taille du logement est considérée comme insuffisante. L'approche du surpeuplement ne doit pas être confondue avec celle de la suroccupation telle que définie par l'Insee (voir p.33)

Répartition par nombre de pièces du logement selon la typologie du ménage



Source: Insee - Recensement de la population 2015

La direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) a estimé la part d'enfants mineurs vivant dans un logement suroccupé en France¹. Ils sont plus nombreux à y être confrontés dans le cœur de l'agglomération lyonnaise. A Vénissieux, Villeurbanne et dans le 4^e arrondissement de Lyon, autour de 15% des enfants de moins de 18 ans vivent ainsi dans un logement suroccupé. A Saint-Fons, cette proportion atteint même 21,10% des enfants mineurs.



¹ D'après l'Insee, l'indice de peuplement des logements caractérise le degré d'occupation du logement, par comparaison entre le nombre de pièces qu'il comporte et le nombre de pièces nécessaires au ménage.

L'occupation " normale " d'un logement est définie ainsi :

- une pièce de séjour pour le ménage ;
- une pièce pour chaque personne de référence d'une famille ;
- une pièce pour les autres personnes mariées ou remariées mais ne vivant pas en couple, veuves ou divorcées, ainsi que pour les célibataires de 19 ans ou plus ;

Pour les célibataires de moins de 19 ans, on compte une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon, une pièce par enfant.

Exceptions : une personne seule dans un studio de 25 m² ou plus est réputée satisfaisante à la norme et les logements comportant autant de pièces que la norme sont considérés comme surpeuplés s'il y a moins de 18 m² par personne.

Un logement auquel il manque une pièce est en situation de surpeuplement modéré. S'il manque deux pièces ou plus, il est en surpeuplement accentué. À l'inverse, on parle de sous-peuplement modéré si le logement compte une pièce de plus que la norme, de sous-peuplement prononcé s'il compte deux pièces de plus et de sous-peuplement très accentué s'il compte au moins trois pièces de plus.

Source : Cartographie de la qualité de vie des enfants en France : huit profils de territoires, DREES, 2019.

Répartition des familles (ne vivant pas en situation de cohabitation) de la Métropole de Lyon selon le nombre d'enfants (de moins de 25 ans) et le type de famille

	Familles monoparentales				Couples avec enfant			
	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants et plus	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants et plus
1 pièce	2%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
2 pièces	10%	3%	2%	1%	5%	1%	1%	0%
3 pièces	47%	33%	18%	10%	34%	19%	12%	7%
4 pièces	27%	41%	50%	38%	32%	39%	36%	35%
5 pièces	10%	16%	20%	33%	17%	25%	27%	34%
6 pièces	3%	3%	7%	11%	7%	10%	14%	13%
7 et plus	2%	2%	3%	6%	4%	6%	10%	11%

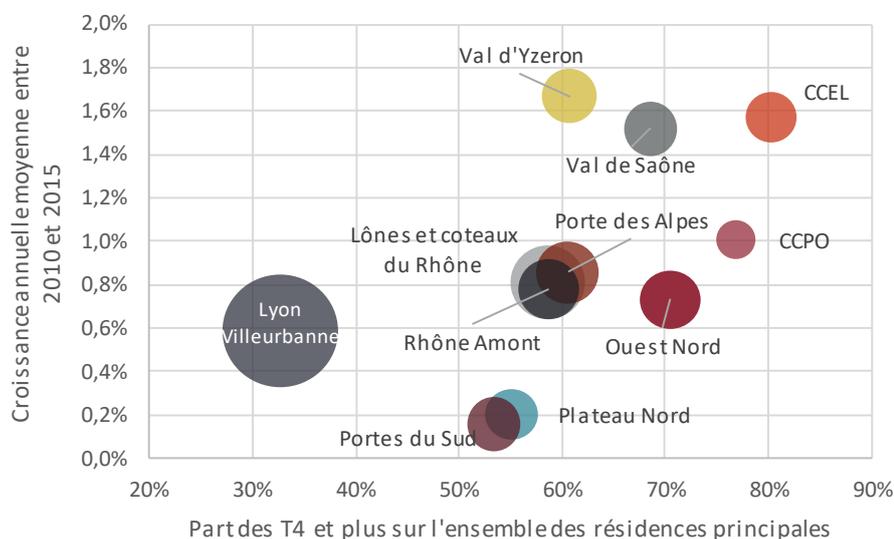
surpeuplement majeur
surpeuplement léger
occupation normale
sous-occupation

Source : Insee - Recensement de la population 2015

Une augmentation de l'offre de grands logements moins rapide que celle des petites typologies

La part des grands logements de 4 pièces ou plus a baissé 48% en 2010 à 46% en 2015.

Part et croissance et des grands logements (T4 et plus) entre 2010 et 2015



Source : Insee - Recensement de la population 2015

Une moindre progression des grands logements que des petits

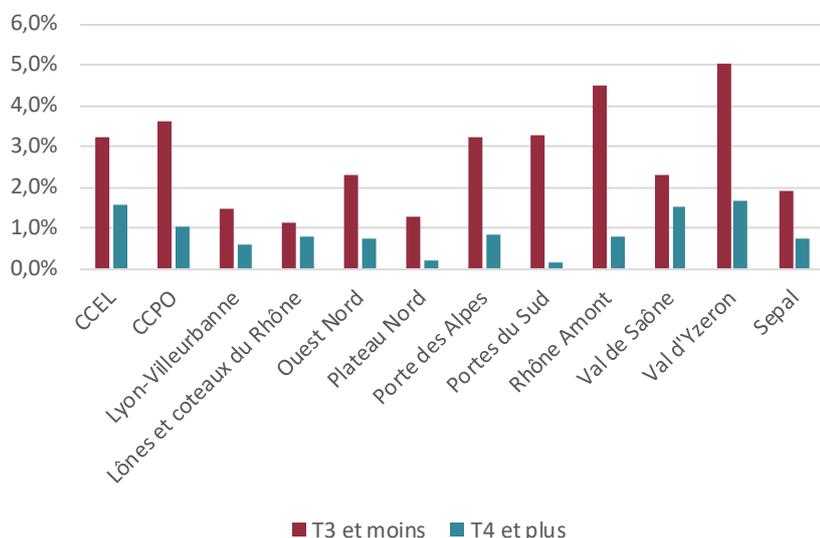
Entre 2010 et 2015, le nombre de grandes résidences principales (T4 et plus) a augmenté de 11 000 sur l'agglomération lyonnaise soit une progression annuelle moyenne de 0,8%. L'accroissement du parc de grands logements est très inférieur à celui des petits logements : sur la même période, ces derniers ont crû à un rythme de 1,9% par an, soit 31 000 résidences principales de type T3 ou moins supplémentaires.

Les territoires de l'agglomération face à la même dynamique

Quel que soit le bassin ou l'EPCI, la progression des petits logements a toujours été plus forte que celle des grands logements. Cependant, cette dernière a été relativement soutenue dans le Val d'Yzeron, le Val de Saône et la CCEL avec une croissance moyenne supérieure à 1,5% par an.

Dans le centre de l'agglomération, là où se concentrent déjà les petits ménages, la moindre progression des grands logements pourrait accentuer les spécialisations spatiales avec une moindre capacité à accueillir des familles nombreuses à Lyon et Villeurbanne.

Croissance annuelle moyenne des résidences principales selon leur nombre de pièces entre 2010 et 2015



Source : Insee - Recensement de la population 2015

Près d'une famille sur deux est propriétaire de son logement

Si la propriété est le modèle dominant parmi les familles de la Métropole de Lyon, les statuts d'occupation varient selon le profil des ménages et le nombre d'enfants¹.

Les couples avec enfants sont 55% à être propriétaires de leur logement

Les statuts d'occupation des familles traduisent les inégalités de revenus entre elles. Ainsi, si la majorité des couples avec enfant(s) sont propriétaires de leur logement, c'est loin d'être le cas pour les familles monoparentales qui ne sont que 30% à posséder leur résidence principale.

Ces dernières sont en effet 42% à être logées dans le parc locatif social contre seulement 23% parmi les couples avec enfant(s).

Les familles nombreuses plus souvent locataires dans le parc social que les petites familles

Entre un et deux enfants, la moitié des familles est propriétaire contre seulement 41% des familles nombreuses (3 enfants ou plus).

Parmi les seuls couples avec enfant(s), alors que 57% des petites familles sont propriétaires, elles ne sont plus que 46% parmi les familles nombreuses. Ces dernières sont en effet 37% à être locataires du parc social.

Parmi les familles monoparentales, la part de propriétaires est deux fois plus élevée parmi les petites familles que parmi les familles nombreuses (32% contre 17%). Une fois encore, la bascule joue en faveur du parc HLM avec 60% de familles nombreuses locataires du parc social contre 39% des petites familles monoparentales.

La répartition des familles dans le parc locatif privé semble en revanche suivre l'évolution du parcours résidentiel, que ce soit parmi les familles biparentales ou monoparentales. Ce segment du marché est en effet privilégié par les personnes jeunes en début de parcours professionnel avant que celles-ci ne s'orientent vers l'accession ou le parc social. Ainsi, les familles avec un seul enfant sont 25% à être locataires du parc privé. Cette part chute progressivement avec l'augmentation de la taille de la famille. Chez les familles nombreuses, seulement 16% sont ainsi locataires du parc privé.

¹ analyses non disponibles à l'échelle du Sepal.

Des trajectoires résidentielles de moins en moins linéaires : l'exemple des « kangourous »

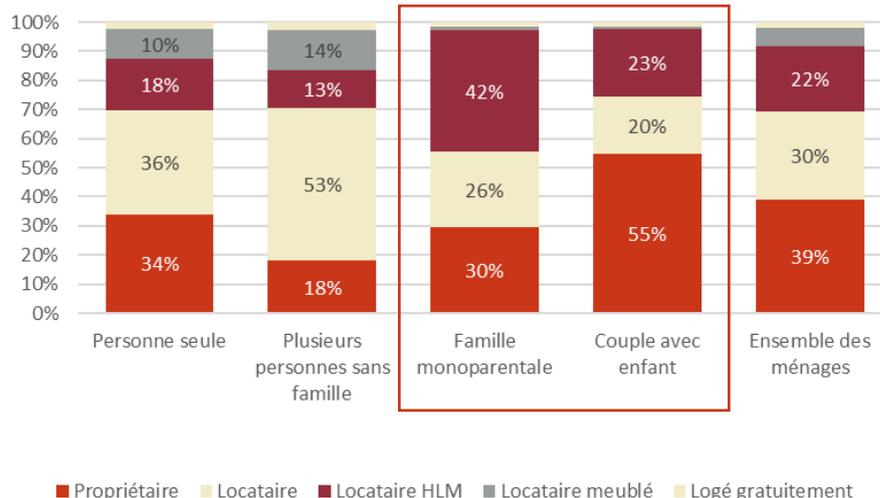
Popularisés en France par le film *Tanguy* d'Étienne Chatiliez, les « kangourous » – ces enfants qui restent vivre tardivement chez leurs parents et/ou y reviennent après les avoir quittés dans un premier temps – se rencontrent dans l'ensemble des pays développés.

La crise économique de 2008 n'est vraisemblablement pas extérieure à ce phénomène : « *Le syndrome est majoritairement subi et s'explique par des raisons économiques* », analyse la sociologue Cécile Van de Velde, spécialiste de la jeunesse à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) : *envolée du chômage des jeunes, augmentation du coût des études, hausse des prix immobiliers, accélération des divorces et des séparations, pression professionnelle accrue (flexibilité subie, baisse de salaires), etc.* « Ces 25-34 ans n'arrivent pas, alors qu'ils le désirent, à acquérir ou à conserver leur indépendance. »

Bien que peu documentées, les conséquences du retour au sein du domicile parental paraissent importantes. Elles mettent par ailleurs en lumière la non-linéarité croissante des trajectoires résidentielles et la complexité, pour les professionnels du logement et les décideurs, à les anticiper et à les accompagner.

Sources : Chatiliez, E. *Tanguy*. France : 2001 et https://www.lemonde.fr/vous/article/2013/02/05/hotel-mama-international_1827389_3238.html (consulté le 12/08/2019)

Statut d'occupation des ménages de la Métropole de Lyon en 2015

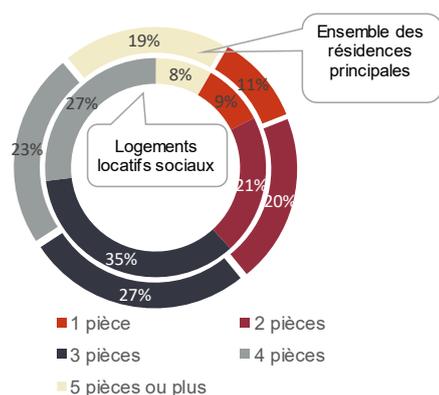


Source : Insee - Recensement de la population 2015

Les familles avec enfant(s) représentent 44% des locataires du parc social

Malgré un plus petit nombre de grands logements sociaux que dans le reste du parc, plus d'un quart des familles de la Métropole sont logées dans le parc social, notamment les familles monoparentales et les familles nombreuses¹.

Répartition du parc social et du parc de résidences principales de l'agglomération lyonnaise selon la taille du logement



Source : Dreal Auvergne - Rhône-Alpes
Répertoire du parc locatif social 2017

Moins de T4 et plus dans le parc social

Le parc social dispose de moins de grands logements que l'ensemble du parc de logements de l'agglomération lyonnaise. Ainsi, 35% de logements sociaux disposent de 4 pièces et plus contre 43% pour l'ensemble des résidences principales.

Une inégale répartition spatiale des grands logements sociaux

La typologie du parc social n'est pas uniforme au sein du Sepal. Alors que seulement 29% des logements sociaux de Lyon-Villeurbanne sont des T4 et plus, ils sont bien plus représentés en dehors du cœur de l'agglomération ; plus de 4 logements sur 10 sont ainsi des T4 ou plus dans Lômes et Coteaux du Rhône, Portes du Sud et Plateau Nord.

Les grands logements sociaux sont supérieurs en volume dans Rhône Amont (5 800) et Portes du Sud (7 200) par rapport à Lyon-Villeurbanne (5 600).

Davantage de familles monoparentales et de familles nombreuses dans le parc social

Dans la Métropole de Lyon, parmi les occupants du parc social, 44% sont des familles avec enfants en 2016, soit 43 700 foyers.

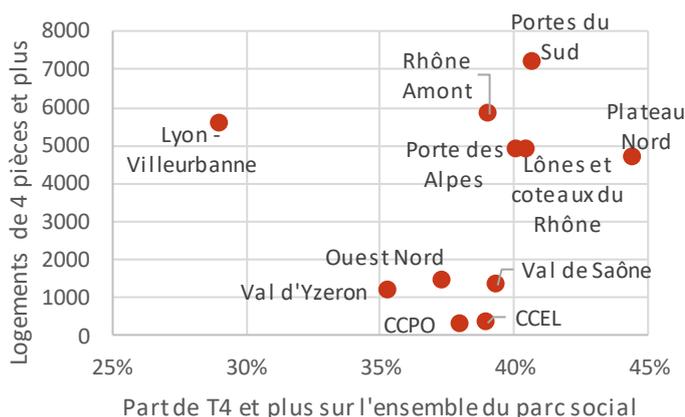
La moitié des familles logées dans le parc social résident à Villeurbanne, Lyon 8e, Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Rillieux-la-Pape, Lyon 3^e et Saint-Priest.

Parmi les familles dans le parc social, 43% sont des familles monoparentales. Elles y sont ainsi surreprésentées puisqu'elles ne sont que 28% parmi les familles sur l'ensemble du parc de logements de la Métropole.

Les familles nombreuses (3 enfants ou plus) sont également surreprésentées dans le parc social. Elles représentent 29% des familles dans le parc social contre 18% dans l'ensemble du parc de logements. Si la majorité de ces foyers est tenue par un couple, plus d'un quart sont tout de même des familles monoparentales, soit près de 3 600 foyers où les problématiques de ressources peuvent être exacerbées.

¹ Les données sur l'occupation du parc social ne sont analysées qu'à l'échelle de la Métropole de Lyon et non du Sepal.

Les grands logements sociaux (T4 et plus) dans l'agglomération lyonnaise en 2017

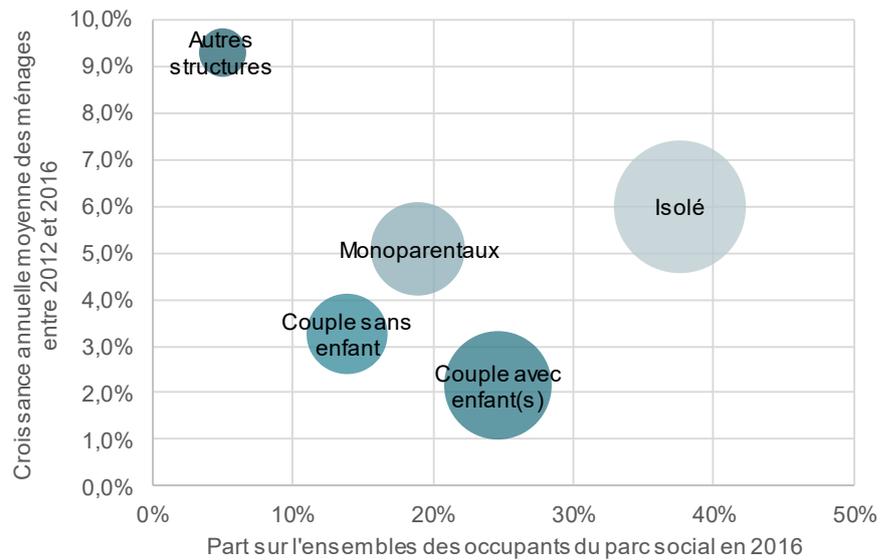


Source : Dreal Auvergne - Rhône-Alpes - Répertoire du parc locatif social 2017

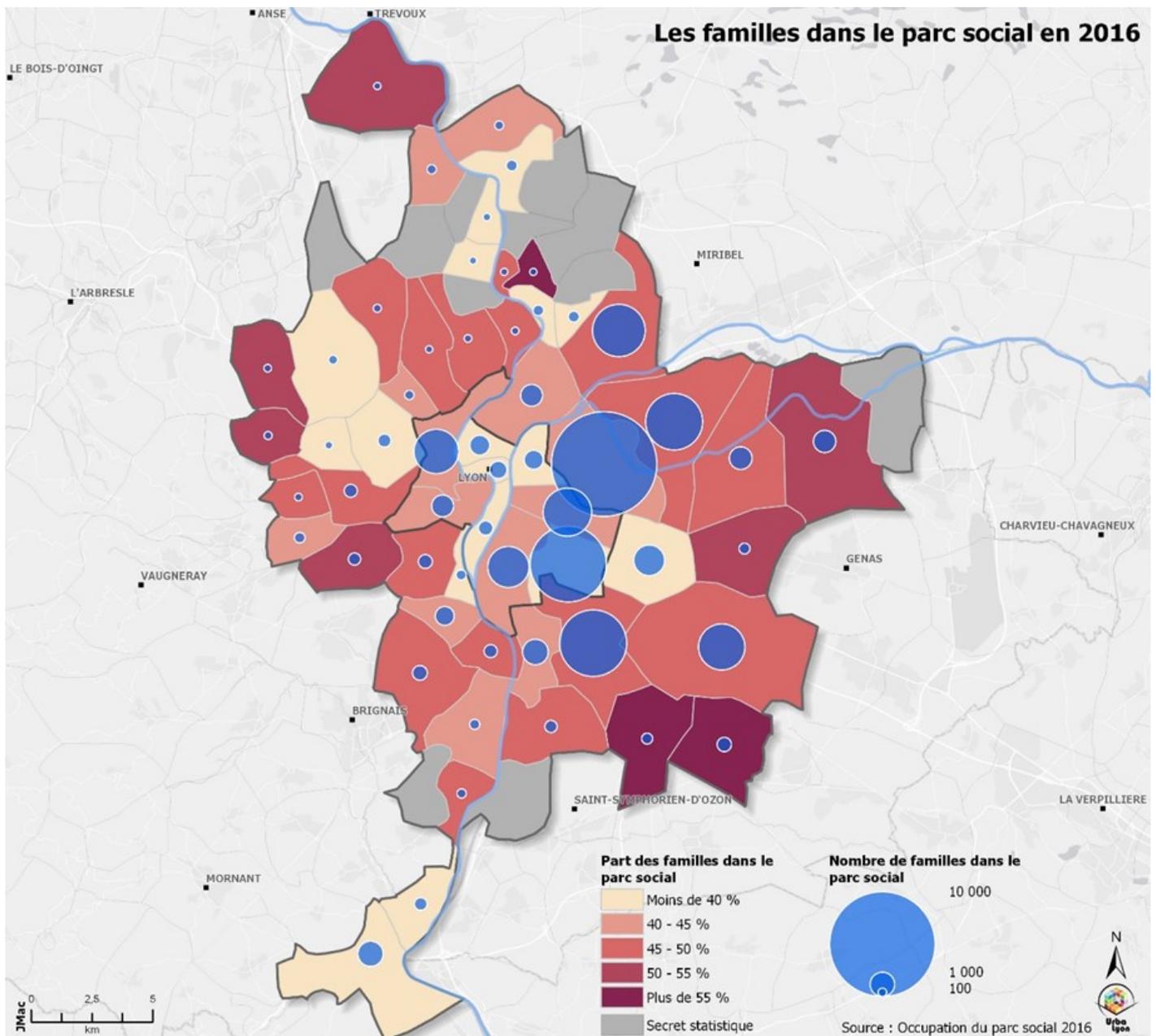
Une hausse plus rapide des personnes seules que des familles

Entre 2012 et 2016, le nombre d'occupants du parc social est passé de près de 84 000 locataires à plus de 100 000 dans la Métropole de Lyon, soit une évolution annuelle moyenne de 4,6%. Si le nombre de familles avec enfant(s) a davantage augmenté en volume sur cette période que les autres typologies de ménages (+ 9 512 contre +7 821 pour les ménages isolés et +1 679 pour les couples sans enfant), proportionnellement, ce sont davantage les personnes seules qui ont accédé à un logement social ces dernières années. Elles sont ainsi en hausse de +6% contre +3,4% pour les familles avec enfant(s).

Répartition et évolution des ménages du parc social dans la Métropole de Lyon



Source : Occupation du parc social 2016



La forte tension dans le parc social ne permet qu'à 18 familles sur 100 de voir leur demande satisfaite

Environ 16% des familles de la Métropole de Lyon ont fait la demande d'un logement social en 2018¹

La moitié des demandeurs de logement social est une famille

Sur la Métropole de Lyon, parmi les demandeurs d'un logement social en 2018, 51% sont des familles avec enfant(s). Cette représentation demeure stable depuis 2014. Parmi ces familles en demande d'un logement social, la moitié est composées de familles monoparentales et l'autre de couple avec enfant(s).

En raison d'une forte hausse de la demande de logements sociaux sur la métropole de Lyon (+ 19 700 demandes entre 2014 et 2018, tous publics confondus), les demandes satisfaites sont en baisse (26 demandes satisfaites pour 100 demandeurs en 2014 contre seulement 17 en 2018)².

Davantage de demandes satisfaites pour les petites familles et pour les familles biparentales

Les familles subissent dans la même mesure les conséquences de cette augmentation de la pression sur le parc social. Alors qu'un quart des familles avec enfants obtenait un logement social en 2014, elles ne sont plus que 17% en 2017.

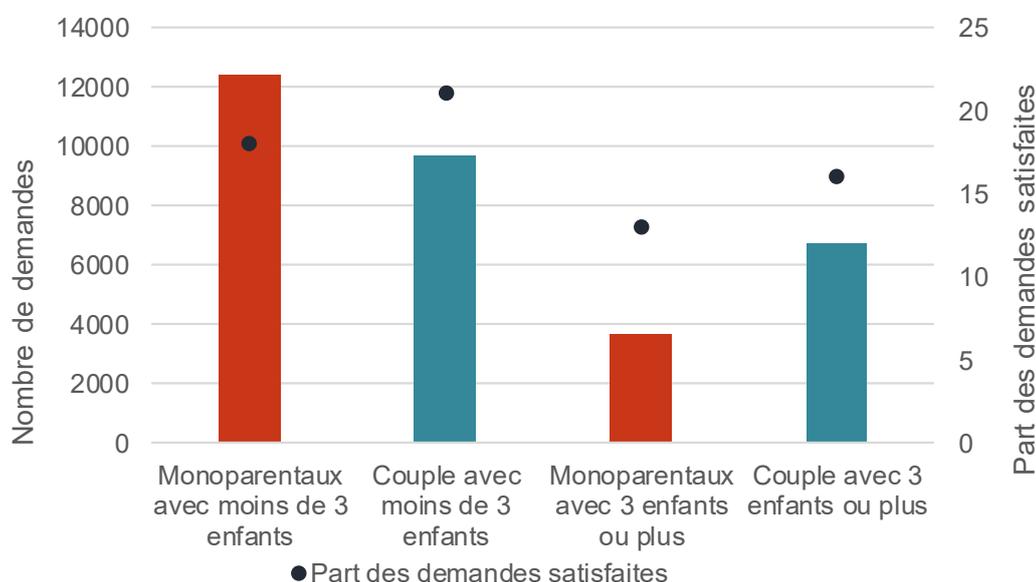
Dans le détail, les familles avec peu d'enfants obtiennent davantage accès au logement social. Ainsi, parmi les familles avec 1 ou 2 enfants ayant fait la demande d'un logement social en 2017, 19% ont pu en obtenir contre 15% pour les familles avec trois enfants ou plus. Au regard des typologies du parc social, l'offre de grands logements est déficitaire pour répondre à la demande.

¹Les données concernant la demande en logement social sont analysées sur le périmètre de la Métropole de Lyon, et non celui de l'agglomération lyonnaise. Le dénominateur est le nombre de familles avec enfant(s) d'après le recensement de la population de l'Insee de 2015

²Comparaisons basées sur les demandes satisfaites au cours de l'année N et les demandes actives arrêtées au 31 décembre de l'année N.

³Source : www.logementsocial.fr - Temps d'attente moyen pour les ménages ayant obtenu un logement locatif social en 2016/2017 dans Politique d'attribution des logements sociaux de la Métropole de Lyon 2019-2024

Demande et accès au parc social par typologie de foyers de la Métropole de Lyon en 2018



En 2016-2017, le délai d'attente moyen des demandeurs ayant obtenu un logement social variait de 15 mois pour un T1 à 28 mois pour un T5 et plus³.

Autre élément discriminant, la typologie du ménage. Pour un même nombre d'enfants, les couples sont plus nombreux à accéder au parc social que les familles monoparentales.

Eu égard aux moindres ressources des familles monoparentales, ces résultats questionnent les catégories de logements sociaux produits et disponibles : pour permettre aux ménages les plus modestes d'accéder à un logement social sur le territoire de la Métropole de Lyon, 1/4 des logements sociaux financés chaque année le sont en PLAI (soit 1 000 des 4 000 logements financés/an sur le territoire), dans un objectif de rééquilibrage du parc de logements sociaux (PLAI, PLUS, PLS) et de répartition de l'offre sur le territoire.

Adapter les logements sociaux aux recompositions familiales, un enjeu majeur pour leurs occupants

Les logements sociaux parviennent-ils à répondre aux évolutions des modes de vie de leurs occupants et, plus spécifiquement, aux recompositions familiales ? C'est pour répondre à cette interrogation que l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine a réalisé en 2018, en partenariat avec Grand Lyon Habitat et l'Ademe, une étude intitulée *Un logement pour la vie ?*

A partir d'un protocole d'enquête original combinant entretiens en face-à-face, parcours commentés et jeu de cartes permettant d'exprimer préférences, craintes et attentes, une quarantaine de foyers a été rencontrée. Différents profils de ménages – personnes seules, couples avec et sans enfants – ont par ailleurs été croisés avec différentes typologies de logements : appartements de deux à cinq pièces / résidences HBM à récentes.

Il est ressorti de ce travail que l'arrivée ou le départ d'un membre de la famille générerait de la sur ou sous-occupation du logement et incitait ses occupants à le « bricoler » voire à le réaménager plus lourdement. Les locataires développaient, pour beaucoup d'entre eux, d'ingénieuses capacités à intervenir sur leur cadre de vie pour essayer de le mettre en adéquation avec leur situation du moment. Interrogés sur les équipements qu'ils seraient disposés à mutualiser avec leurs voisins, les ménages enquêtés ont étonnement décliné les buanderies et garages à vélos et se sont majoritairement prononcés en faveur du partage de services.



Source : *Un logement pour la vie ? Lyon* : Urbalyon, 2018.

Malgré des prix déjà élevés, les marchés immobiliers des logements à destination des familles demeurent dynamiques

La hausse des prix risque d'exclure de plus en plus de familles du marché de l'accession, ce qui est déjà le cas de beaucoup de familles monoparentales.

Sur l'ensemble des appartements vendus en 2017, les T4 ou + représentent 21% des transactions

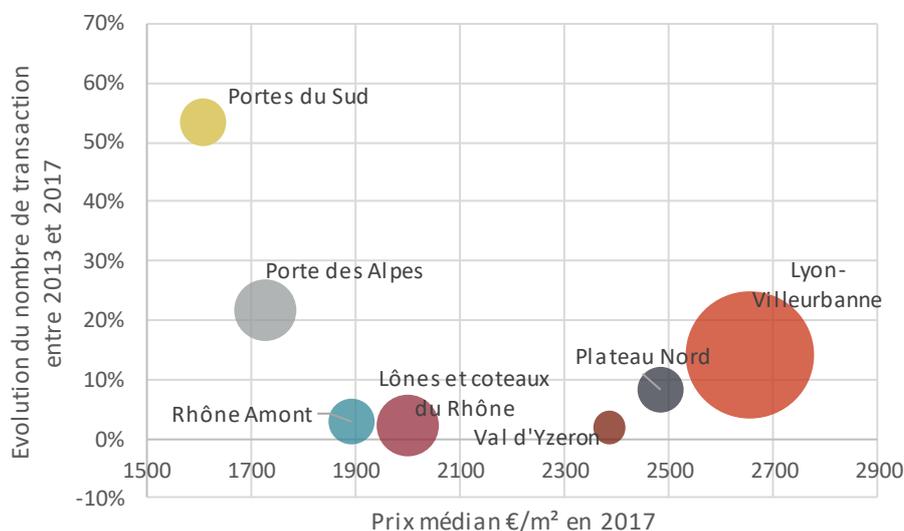
En 2017, près de 1 700 appartements pouvant potentiellement accueillir des familles de type T4 ou plus ont été vendus dans le Sepal. Les transactions de grands appartements représentent 21% de l'ensemble des transactions, toutes typologies confondues en 2017. Ce ratio demeure stable dans le temps (23% en 2013).

La part de grands logements diffère en fonction des territoires du Sepal. Bien que Lyon et Villeurbanne concentrent 49% des transactions de T4 ou plus de l'ensemble du Sepal, ces grands logements ne représentent que 17% de l'ensemble du marché du centre en 2017. Dans les autres CTM, la part de

transactions de grands logements s'élève autour de 30%, voire 38% dans la Porte des Alpes. Seul le Val d'Yzeron connaît un ratio de transactions de grands logements proche de celui du centre.

Les prix médians oscillent entre 1 608 € / m² dans les Portes du Sud à 2 654 € / m² dans le centre. Si le marché des grands logements suit les mêmes tendances que l'ensemble du marché immobilier avec des prix plus élevés dans le centre de l'agglomération lyonnaise, une corrélation spécifique se dessine entre une plus faible part de grands logements par rapport à l'ensemble des transactions et des prix plus élevés sur Lyon-Villeurbanne, le Val d'Yzeron et (dans une moindre mesure) le Plateau Nord.

Marché des appartements anciens de 4 pièces en plus¹



¹ En raison d'un volume de transactions inférieur à 50, données non communicables pour Ouest Nord, Val de Saône, CCEL et CCPO

Source : MinPerval - Notaires de France

Marché des maisons anciennes

Deux fois plus de maisons individuelles vendues en 2017 que de grands appartements

Concernant le marché individuel ancien, 2 480 transactions ont été enregistrées dans le Sepal en 2017 pour un prix médian de 326 000 € et une surface médiane de 115 m². Une fois encore, de fortes disparités existent sur le territoire avec des prix très élevés à Lyon et Villeurbanne (407 300 €), qui sont toutefois inférieurs au marché de Ouest Nord (553 080 €). A l'autre extrémité du spectre, les Portes du Sud et Rhône Amont présentent les niveaux de prix les plus bas.

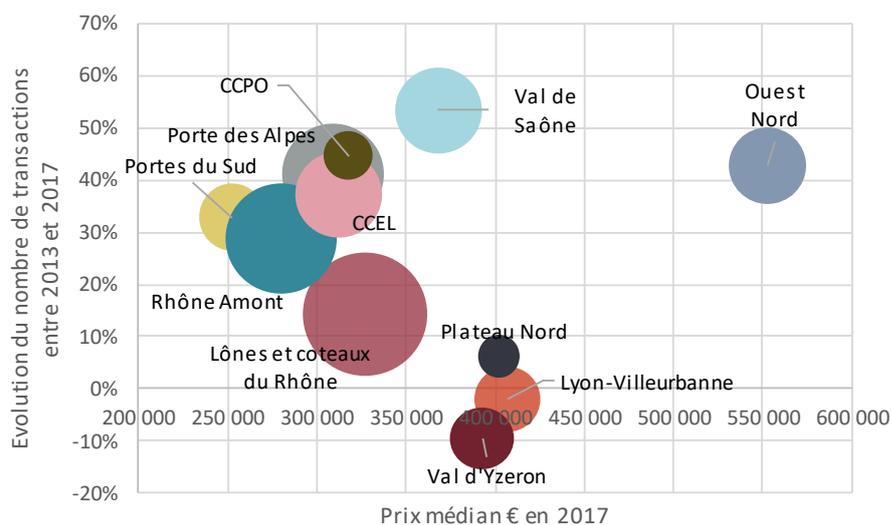
Des maisons plus grandes dans le nord-ouest de la Métropole

La surface médiane des maisons vendues en 2017 est de 115 m². Elles sont en générale plus petites dans le premier quart sud-est (autour de 100 m²) mais bien plus grandes dans le nord-ouest et notamment dans l'Ouest-Nord avec une surface médiane de 150 m².

L'accession à la propriété difficile pour beaucoup de familles

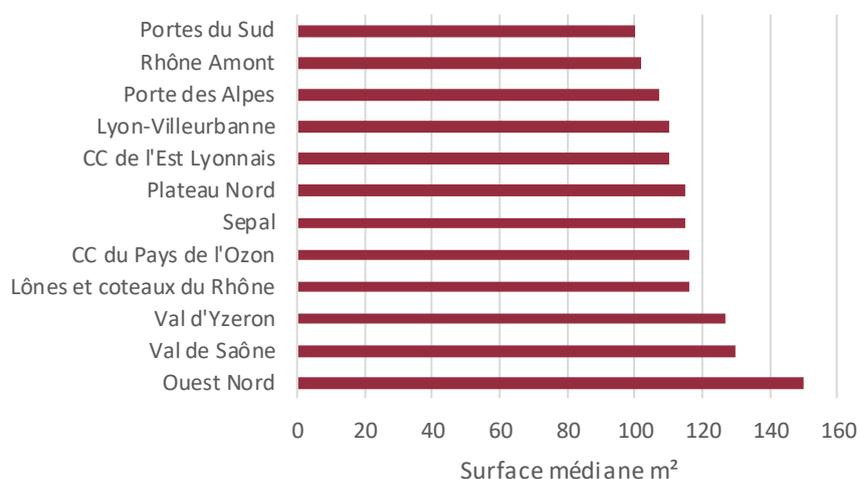
En croisant les prix de l'immobilier ancien avec les capacités financières des ménages de la Métropole, il est possible d'estimer théoriquement le temps nécessaire à l'acquisition d'une maison ou un appartement ancien¹.

Si la moitié des ménages de la Métropole mettront moins de 17 ans pour rembourser un appartement T3 (16 ans pour les seuls couples avec enfant), ce type d'appartement commence à devenir difficilement accessible pour les familles monoparentales qui doivent attendre 23 ans pour rembourser leur acquisition. Ces dernières n'ont déjà plus accès au marché des appartements T4 et plus (33 ans de remboursement) contrairement aux couples avec enfant (22 ans de remboursement). Enfin concernant le marché des maisons anciennes, même la moitié des couples avec enfant qui disposent pourtant de moyens financiers supérieurs mettront au moins 32 ans à rembourser leur propriété. Les familles monoparentales sont quant à elles exclues de ce marché avec une durée de remboursement de 46 ans.



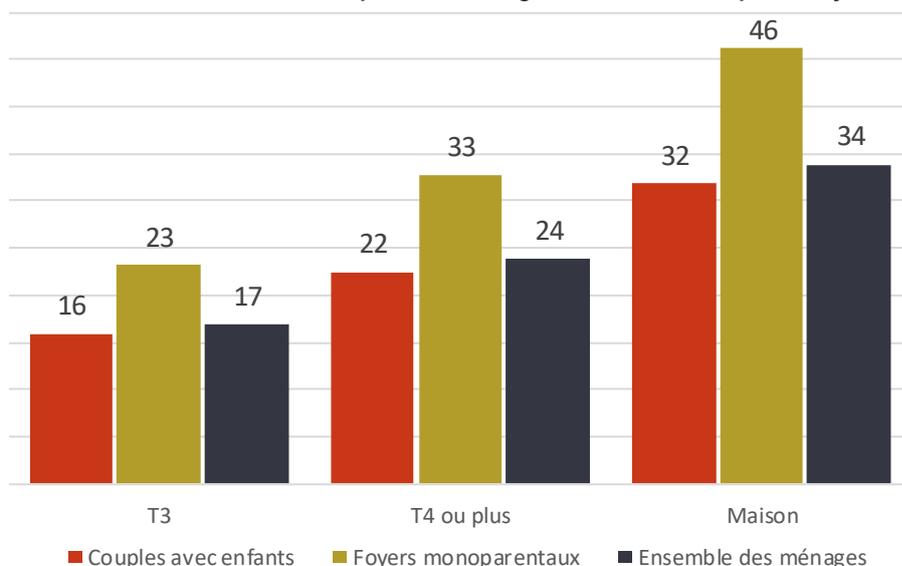
Source : MinPerval - Notaires de France

Surface médiane des maisons anciennes vendues en 2017



Source : MinPerval - Notaires de France

Nombre d'années nécessaires à l'acquisition d'un logement dans la Métropole de Lyon



¹ Simulation d'après les prix médians des logements vendus en 2017 sur la Métropole de Lyon et 33% du revenu médian des ménages en 2016 par unité de consommation.
Sources : Insee - FiLoSoFi 2016, OTIF 2017

Les loyers « raisonnables » du parc privé

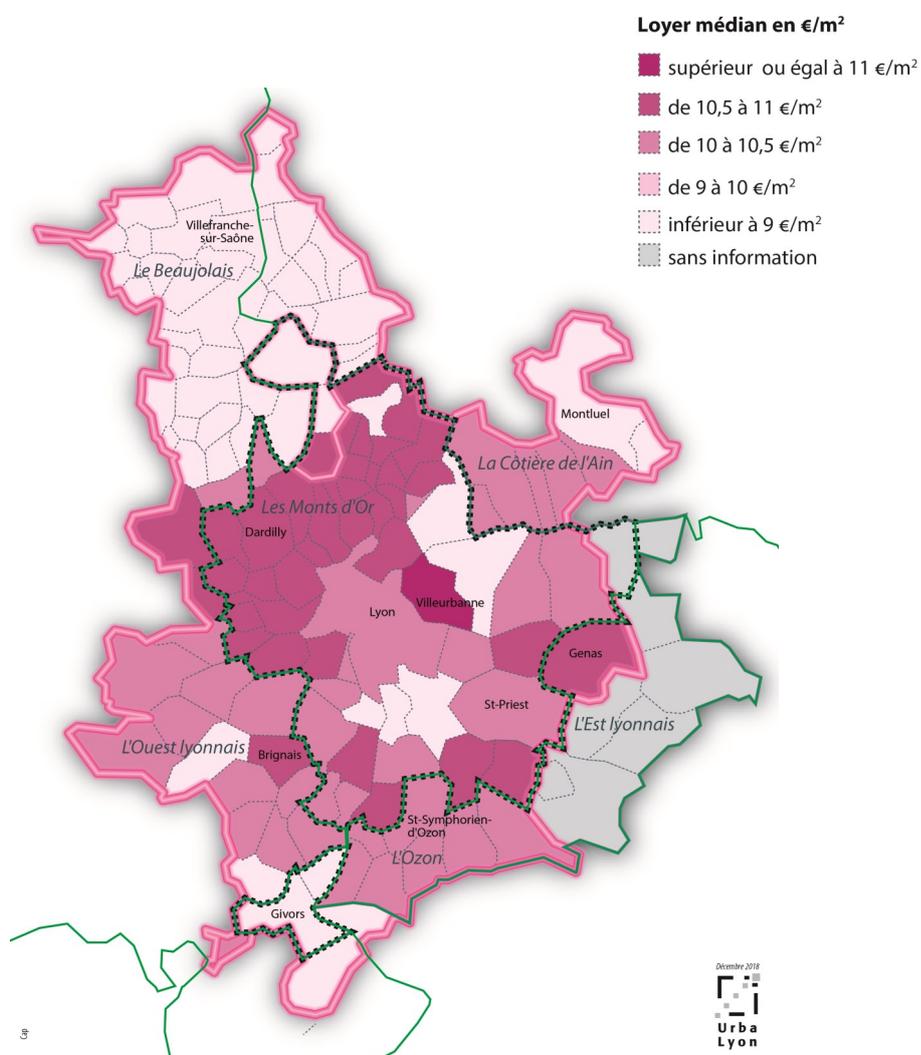
Malgré une offre moins abondante de logements « familiaux » à la location privée, les loyers observés en €/m² sont relativement peu élevés par rapport aux typologies plus petites.

Ainsi, le loyer médian d'un T4 était de 9,90 €/m² en 2018 et celui d'un appartement T5 ou d'une maison de 10 €/m², alors que le loyer médian d'un T1 est de 15,60 €/m².

Contrairement aux marchés de l'acquisition qui présentent des écarts très nets de prix en fonction des territoires, les loyers pratiqués sur l'agglomération lyonnaise sont relativement homogènes¹. Sur la Métropole de Lyon, les loyers médians les plus élevés pour un T4 sont à Lyon et Villeurbanne (10,50 €/m²) mais ne présentent qu'un écart de 2,1 €/m² avec les loyers les plus bas observés sur certaines communes des Portes du Sud et Rhône Amont notamment (8,40 €/m²)

Sur le marché locatif privé des grands logements, les loyers médians les plus élevés sont observés à Villeurbanne (11,50 €/m²) et dans les communes de l'Ouest Nord et du Val-de-Saône (10,50 €/m²) et non pas à Lyon (10,30 €/m²). Mais comme pour les T4, ce marché est caractérisé par sa relative homogénéité en matière de loyers pratiqués sur l'agglomération lyonnaise avec un écart de 2,6 €/m² entre les secteurs les moins chers et les secteurs les plus chers.

Loyers médians des maisons et appartements T5 en 2018



Les familles sans-abri : environ 100 familles font appel au 115 par semaine

En 2018, les capacités d'accueil en hébergement d'urgence et d'insertion ont permis de répondre à 2 demandes de familles sur 10 environ.

Une estimation difficile du nombre de familles dans le besoin

Sur l'ensemble du département du Rhône, le service intégré de l'accueil et de l'orientation (SIAO) est porté par la Maison de la Veille Sociale (MVS). A ce titre, cette dernière centralise les demandes des personnes privées involontairement de domicile ainsi que l'offre disponible pour apporter une réponse adaptée à la situation de ces personnes en matière de toit et d'accompagnement au logement¹. Bien que les ménages avec enfants soit moins nombreux à faire appel au SIAO pour un hébergement d'urgence, ils représentent au minimum 100 demandes par semaine, sachant que ce chiffre ne représente pas forcément l'ensemble des besoins (en dehors de la période hivernale, « l'offre 115 » ne

¹ Les données mentionnées par la suite concerne donc l'ensemble du département du Rhône, mais la demande comme l'offre d'hébergement d'urgence et d'insertion est principalement concentrée sur la Métropole de Lyon ; par exemple, sur l'ensemble des nouvelles demandes enregistrées en 2018, 95% émanaient de la Métropole de Lyon).

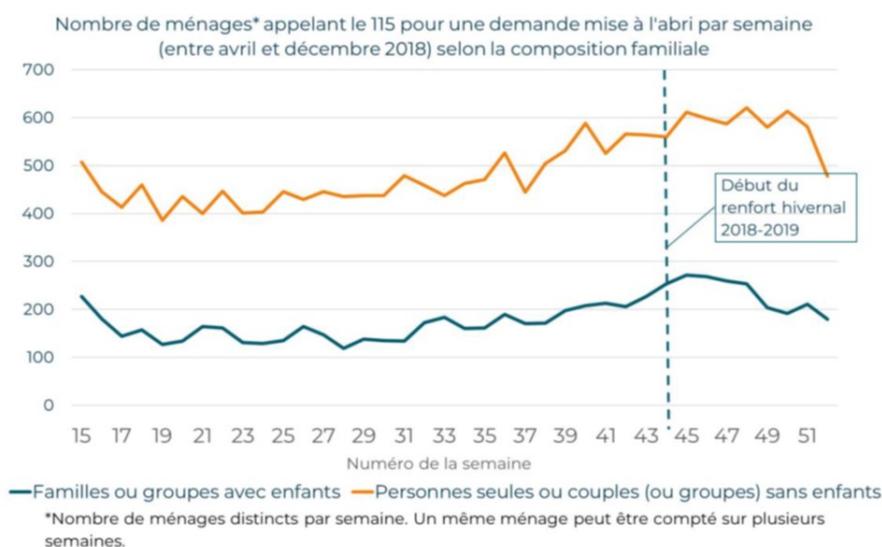
concerne que les adultes sans enfants. Il est donc possible que le nombre de familles soit sous-estimé).

Environ un place pour cinq demandes d'hébergement pour les familles

Les familles monoparentales font davantage appel à la MVS. Elles représentaient ainsi 21% des demandes en attente à la fin de l'année 2018 contre 17% pour les familles biparentales. Cependant, comme ces types de ménages sont minoritaires par rapport aux personnes isolées, la pression de la demande pour les familles avec enfants est relativement moins importante que pour les personnes isolées : une place a été proposée pour 6,7 demandeurs hommes isolés contre une place pour 5,4 ou 5,5 demandes de familles avec enfants.

Les familles monoparentales, premier public relogé dans un logement ordinaire

Pour l'accès au logement ordinaire après un passage dans un dispositif d'urgence ou d'insertion, les familles monoparentales sont les premiers publics bénéficiaires. Elles représentent ainsi 38% des ménages relogés, devant les personnes isolés (35%) et les couples avec enfants (23%).



Quels enjeux pour demain ?





Évolutions des modes de vie, configurations familiales et lien au logement

Le regard d'Anne Lambert

Sociologue, chargée de recherche à l'Institut national d'études démographiques (Ined), directrice de l'unité de recherche « Mobilité,



La question qui se pose aujourd'hui dans de nombreuses métropoles en France et en Europe est celle de l'accès et du maintien des familles dans les centres villes, à travers la question du « logement abordable ». En effet, *les ménages européens consacrent en moyenne 24% de leurs revenus au logement et un ménage sur dix, plus de 40%. Pour tous, c'est le premier poste de dépenses contraintes.* En France, c'est dans le secteur locatif privé que le taux d'effort en matière de logement a plus le fortement augmenté depuis les années 1980. La hausse des loyers apparaît aujourd'hui déconnectée de l'évolution des revenus.

Le maintien des familles dans les métropoles répond à plusieurs enjeux : **démographique** (vie des écoles...), **social** (mixité d'âge et de milieux), **politique** (le droit à la ville), **économique** (répondre aux besoins en main d'œuvre des entreprises et pouvoirs les « professions utiles » à la vie de la cité). Or, les villes-centres des métropoles présentent aujourd'hui les écarts sociaux les plus forts, avec des taux de pauvreté très élevés et des proportions de cadres, parmi les plus hautes. Le logement des familles dans les centres urbains se heurte ainsi à un double processus de hausse des prix immobiliers, de **gentrification, voire de patrimonialisation, des centres.** Or, le logement n'est pas un bien comme les autres : c'est un bien de consommation et un élément central du patrimoine des ménages ; mais c'est aussi un support de notre identité sociale, de notre vie affective et intime, de notre vie de quartier.

Afin de répondre aux besoins en logement des familles, il faut ainsi mieux appréhender leur forme et leur diversité. A Lyon, il n'y a **pas de déprise en centre-ville**, contrairement à ce qui se passe à Paris, dont témoigne la récente bataille des chiffres sur l'évolution de la démographie parisienne. Paris est une métropole répulsive pour les familles : la capitale ne tire pas sa croissance, contre toute attente, des entrées sur son territoire, mais d'un solde naturel élevé (+0,9% par an) en raison de la plus forte natalité des populations immigrées présentes sur son territoire. A Lyon, au contraire, le nombre de familles augmente, même si la proportion des familles (couple ou personne seule avec enfant) diminue. Pour autant, à Lyon comme sur l'ensemble du territoire français métropolitain, les structures familiales se complexifient. Même si la famille nucléaire (couples avec enfant co-résidents) reste le modèle dominant, d'autres configurations familiales s'ajoutent : les familles monoparentales, les familles recomposées, les familles avec recohabsitations intergénérationnelles, les couples non cohabitants. Ces familles font état aujourd'hui de besoins spécifiques en matière de logement, qui impliquent une plus grande modularité du logement ainsi qu'une plus grande fluidité des transitions entre logements.

Pour mieux appréhender les données statistiques, il faut au préalable **distinguer la famille (au sens sociologique) du ménage (au sens statistique).** Le ménage est une catégorie statistique qui désigne l'ensemble des occupants d'un même logement, qu'ils aient ou non des

liens de parenté. La famille est une réalité polymorphe. Les statisticiens repèrent la famille au sein du ménage, qui est l'unité de collecte du recensement. Au sens de l'Insee, la famille désigne ainsi un couple ou un parent isolé avec ses enfants (familles monoparentales). Mais les recherches sociologiques montrent que la famille déborde du ménage.

Donner un rôle central à la résidence, et ne tenir compte que très partiellement des liens familiaux dans la définition de la famille, ne permet pas de saisir la réalité familiale contemporaine, en prenant par exemple en compte les proximités résidentielles entre membres de la famille qui ne cohabitent pas mais qui entretiennent des relations suivies et parfois quotidiennes (les parents et leurs enfants adultes, en couple ou non). Elle ne permet pas non plus d'envisager les **besoins en termes de logement et de proximité résidentielle des couples parentaux séparés accueillant leurs enfants en alternance, ni les besoins des familles recomposées.** C'est pourquoi les démographes s'intéressent à « l'entourage », et les anthropologues, au « groupe domestique » mobilisé autour d'une cause commune (Bonvalet 2003, Weber 2006).

Enfin, le modèle familial classique (deux adultes avec un ou plusieurs enfants cohabitant) demeure majoritaire statistiquement. **Les couples avec enfants constituent toujours la "norme" (26 % de l'ensemble des ménages, soit 75% des ménages avec enfants).** Mais les formes familiales évoluent ainsi que les modes de vie ; on assiste à une **diversification des parcours conjugaux et familiaux** au cours de la vie. Si le modèle de la famille nucléaire reste dominant, la diversification des formes d'unions (mariage, PACs, concubinage, union libre hors mariage), la hausse des divorces et des séparations, mais aussi l'allongement de la durée de vie et la progression de la mobilité professionnelle et des contrats courts (CDD, stage...) amènent à reconsidérer le parcours résidentiel des Trente Glorieuses.

La politique du logement ne peut plus reposer uniquement sur le modèle d'une trajectoire résidentielle normée, allant de la location d'un appartement en ville à l'accès à la propriété d'une maison individuelle en périphérie, et correspondant à un couple parental stable avec plusieurs enfants. Ce modèle unique ne correspond plus à la diversité des situations familiales et à leurs évolutions au cours de la vie. **Séparations, recompositions, garde alternée** constituent autant de nouvelles configurations familiales qui appellent des solutions de logement souples et variées, tandis que les périodes de vie en solo se multiplient au cours de la vie. Au total, on observe une forte augmentation du nombre de personnes vivant seules et dans les pôles urbains, près de 40% des ménages sont composés de personnes vivant seules. « Avec la fréquence des séparations, la **multiplication des séquences de vie solitaire,** la diversification des formes familiales (familles monoparentales, familles recomposées), la remise en cause de la famille nucléaire en tant que cellule permanente rend plus rare la réalisation d'un parcours linéaire ayant pour objectif la possession du logement » (Bonvalet, 2006).

La transformation de la géographie de l'emploi pose, également, de nouveaux défis à la politique de logement. En effet, la concentration de l'emploi très qualifié (banque, finance, conseil, etc.) et peu qualifié (services à la personne et aux entreprises) au centre des métropoles, et le desserrement des emplois intermédiaires tend à augmenter la distance à l'emploi de certaines catégories de populations et soulève la question des **migrations pendulaires/alternantes.** En outre, la **hausse de la participation des femmes au marché du travail** pose des questions de localisation résidentielle pour les **couples bi actifs.** L'analyse des arbitrages résidentiels réalisés au sein des couples montre qu'en cas de mobilité, les femmes privilégient la proximité à l'entourage (quitte à rester locataires) tandis que les hommes privilégient le statut d'occupation (accès à la propriété), quitte à s'éloigner de l'em-

ploi et de l'entourage (Lambert, Dietrich-Ragon & Bonvalet, 2019).

En conclusion, les parcours résidentiels des familles sont bouleversés par un double mouvement : la transformation de leurs modes de vie avec la hausse de la mobilité conjugale et professionnelle d'un côté ; la **hausse des prix immobiliers** (à l'achat et dans le secteur locatif privé) dans les grandes métropoles, qui rend leur parcours plus contraints. La « crise du logement cher » constitue une **crise européenne** qui touche d'autres métropoles comme Londres, Amsterdam, Berlin, et appelle à la mise en place de solutions intégrées en matière de foncier, et dans les différents segments du parc de logement. **En France, le parc d'habitat social occupe une place centrale (1 logement sur 6 - 10,7 millions de personnes) et retrouve aujourd'hui un rôle déterminant pour les familles.** Mais l'écart entre le parc privé et le parc locatif social se creuse, générant une faible mobilité des locataires HLM et une augmentation des listes d'attente. Et en 2013, pour la première fois depuis longtemps, on sort plus du parc social pour rester locataire que pour devenir propriétaire (Driant 2016).

Face à la crise du logement dans les métropoles, des outils expérimentaux ont été mis en place tels que l'encadrement des loyers, la politique de rééquilibrage territorial en matière de logement social, le contrôle de la location touristique saisonnière via des plateformes (de type Airbnb). A l'heure actuelle, ces outils ne suffisent pas à juguler la crise du logement cher et les tendances ségrégationnistes à l'œuvre.

”

L'offre territoriale à destination des familles en question

Les communes de l'agglomération lyonnaise ne sont pas également outillées pour l'accueil des familles.

Une typologie des territoires de l'agglomération lyonnaise

En croisant par exemple les informations relatives au parc de grands logements, aux prix de l'immobilier (à l'acquisition), au nombre de places dans les écoles maternelles et élémentaires, il est possible de dresser une typologie des communes de l'agglomération lyonnaise vis-à-vis de leurs dispositions plus ou moins favorables à l'accueil des familles.

D'autres facteurs influent le choix résidentiel des parents (proximité à l'emploi et à l'entourage familial, qualité du cadre de vie, accueil petite enfance, offre sportive et culturelle...). S'ils sont parfois plus difficilement mesurables, il s'agit d'éléments sur lesquels la puissance publique dispose de leviers d'intervention.

La typologie proposée ne donne ainsi à voir qu'une partie des éléments pris en compte par les familles.

A Lyon, Villeurbanne et la Mulatière, certains signaux alertent

L'accueil de familles dans le centre de l'agglomération connaît quelques entraves, notamment pour les familles nombreuses en raison d'une moindre offre de grands logements par rapport au reste du territoire et des prix de l'immobilier très élevés. Au regard de la densité de la population, les capacités d'accueil scolaire sont également sous tension. Actuellement Lyon et Villeurbanne continuent à accueillir des familles en nombre. Le maintien des familles dans le centre appelle à la plus

grande vigilance pour les années à venir, et ce d'autant plus dans un contexte de tension très forte sur le parc social.

Une offre de grands logements quantitativement suffisante mais inabordable pour beaucoup de familles dans l'ouest lyonnais

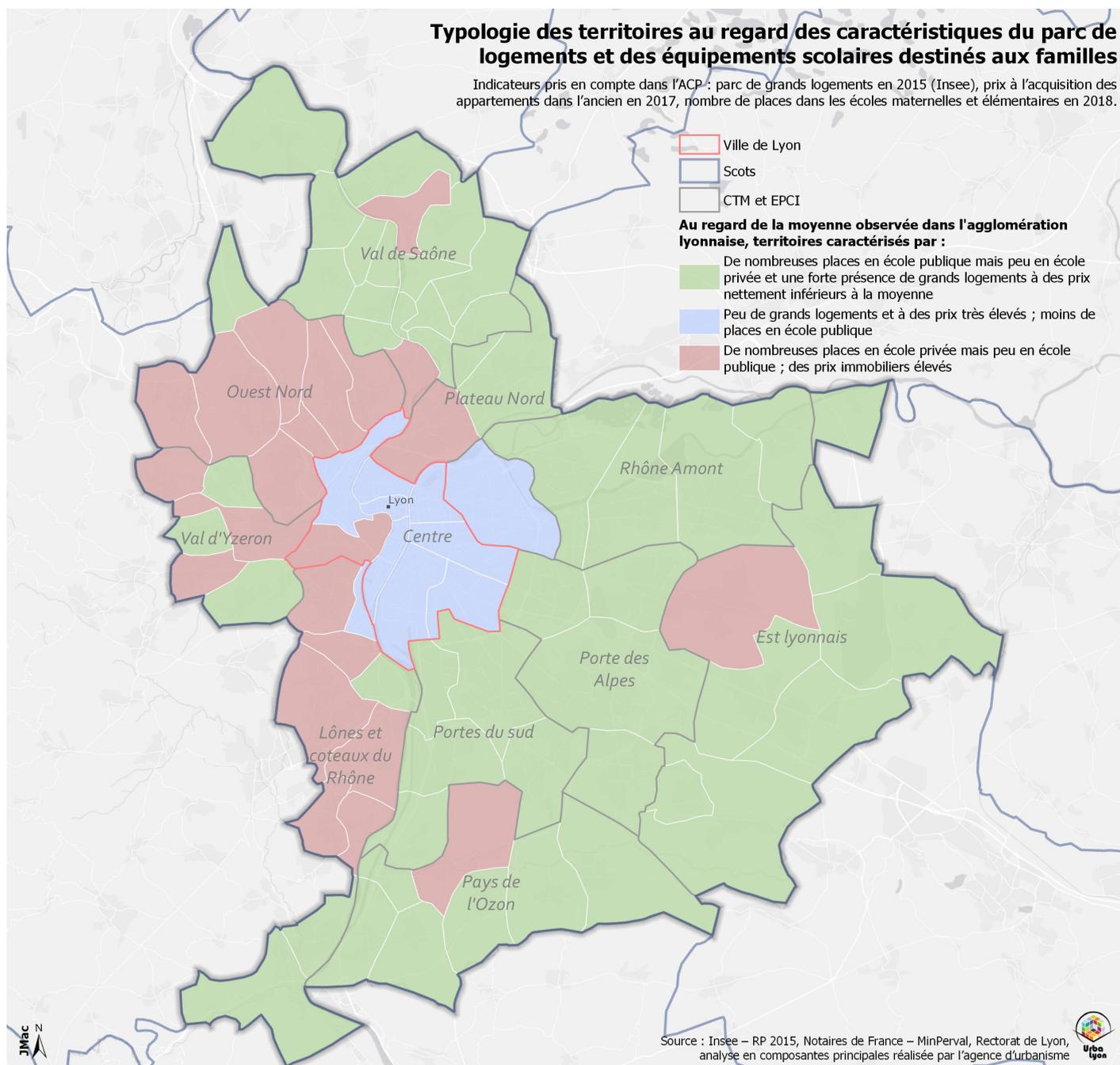
L'ouest lyonnais ainsi que Neuville-sur-Saône, Genas et Saint-Symphorien d'Ozon apparaissent comme déficitaires en matière d'écoles publiques mais compensent par davantage de places dans le privé. Si l'offre de grands logements semble comparativement suffisante, leur cherté exclut une grande partie des familles de ces territoires, ce qui n'y favorise pas la mixité sociale.

De bonnes capacités d'accueil des familles dans le reste de l'agglomération

Les autres communes de l'agglomération semblent finalement les plus à même de pouvoir accueillir des familles avec enfants car dotées d'un parc de grands logements suffisants, des prix immobiliers comparativement moins élevés et une capacité d'accueil (dans les écoles publiques) importante.

Typologie des territoires au regard des caractéristiques du parc de logements et des équipements scolaires destinés aux familles

Indicateurs pris en compte dans l'ACP : parc de grands logements en 2015 (Insee), prix à l'acquisition des appartements dans l'ancien en 2017, nombre de places dans les écoles maternelles et élémentaires en 2018.



Des perspectives plurielles

La multiplicité des profils familiaux et la diversité des situations locales soulèvent des enjeux différents et la nécessité d'adapter les leviers de l'action publique pour maintenir l'accueil des familles dans l'ensemble des territoires.

La diversité des situations familiales au fil du temps et selon les territoires ne permet pas d'appréhender les familles comme une réalité monolithique. Les familles sont une cible d'action publique mouvante et protéiforme.

La complexité croissante des trajectoires de vie, faites de ruptures et d'allers-retours (séparations, arrivée / départ d'un enfant, retour au domicile des parents, ...) soulève **des enjeux forts en matière de fluidité des parcours résidentiels**. Comment répondre à ces besoins multiples, de manière quantitative, abordable et avec une diversité de produits ?

Les analyses territoriales font par ailleurs apparaître un accès au logement différencié selon les territoires,

avec le constat encore renouvelé du maintien de déséquilibres territoriaux importants entre l'est et l'ouest de l'agglomération lyonnaise. Ces disparités territoriales soulignent la **nécessité de poursuivre les efforts d'un rééquilibrage territorial**.

Enfin, l'attractivité forte du territoire (d'un point de vue universitaire, économique ou encore résidentiel) interroge sur la capacité à **maintenir la qualité du cadre de vie dans l'agglomération pour les familles** (qualité et diversité de l'offre de services et équipements à destination des familles, qualité de l'air, espaces verts...)

La direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) a publié en 2019 une typologie de territoires pour définir la qualité de vie des enfants en France.

Dans le cœur d'agglomération on retrouve, comme dans toutes les grandes métropoles françaises, des situations économiques très contrastées dans des territoires bien équipés (en rouge sur la carte).

L'est de l'agglomération fait apparaître des territoires moins favorisés économiquement mais bien équipés (bleu). Le reste de l'agglomération

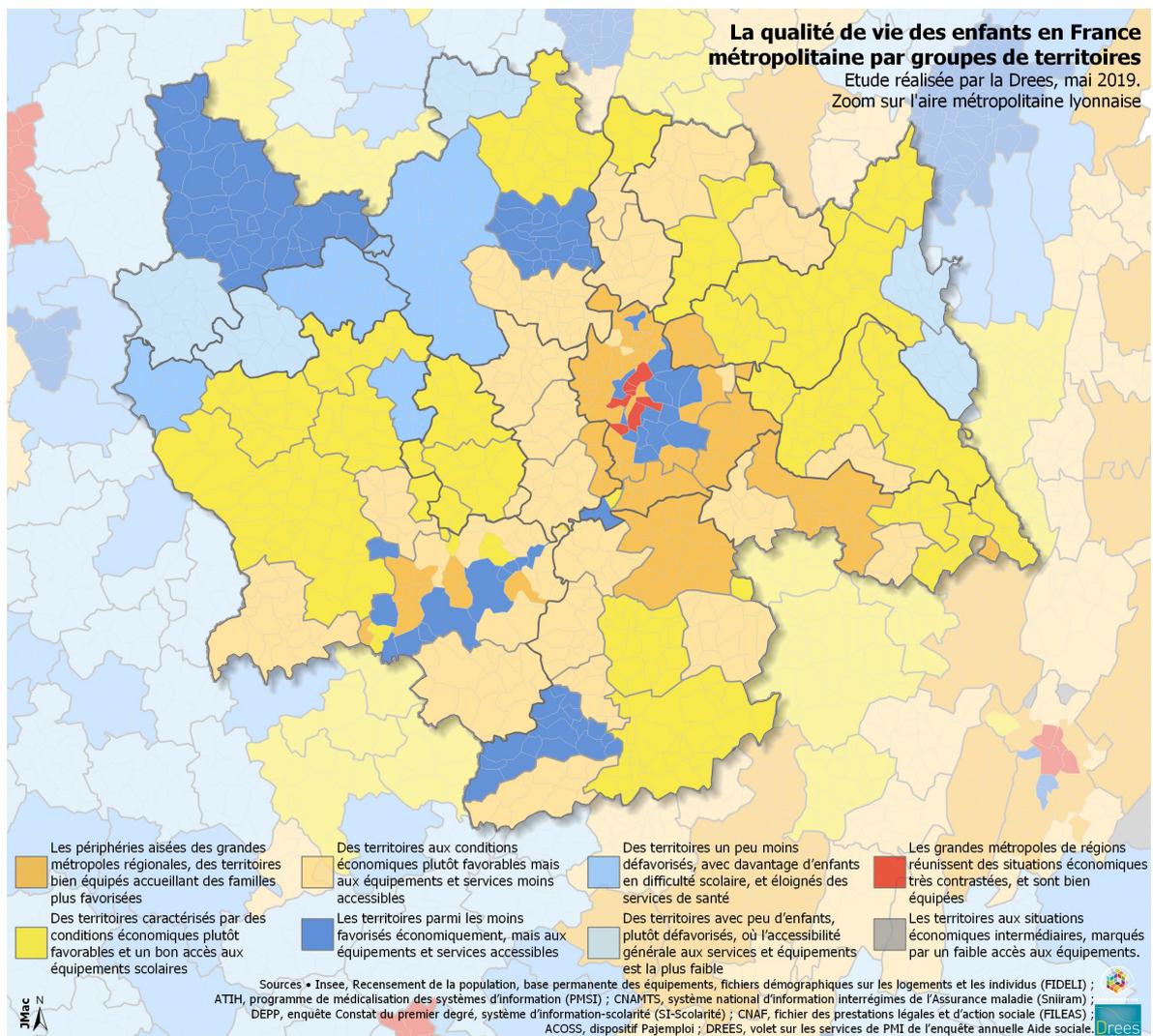
lyonnaise apparaît comme caractéristique des périphéries aisées des grandes métropoles régionales, plutôt bien équipées et accueillant des familles plus favorisées.

Dans le reste de l'aire métropolitaine lyonnaise, les situations sont plus contrastées avec des territoires plutôt défavorisés dans le nord ouest de l'aire métropolitaine mais aux niveaux d'équipements variables ; plutôt bien desservis dans le Roannais, nettement moins dans le Pays d'Urfé ou les Vals d'Aix et Isable.

Des Monts du Lyonnais au Sud Loire,

comme dans la plaine de l'Ain ou la Boucle du Rhône, ou dans le sud des Rives du Rhône, les territoires accueillent des familles aux conditions économiques plus favorables et jouissent d'un bon accès aux équipements scolaires.

Selon les territoires, à l'échelle de l'agglomération comme de l'aire métropolitaine, les enjeux sont de nature très différentes et les leviers de l'action publique doivent s'adapter aux situations locales.



Équipe projet :

Analyses et rédaction : Mathilde Aladame, Aurélie Lapierre, Richard Nordier.

Statistiques : Laetitia Risoan, Biravong Tanovan, Lavinia Vitale.

SIG et cartographies : Philippe Capel, Johannel Macabre.

Coordination Observatoire Habitat : Natalia Fillod Barbarino

Directeur d'études : Patrick Brun

Les travaux de l'observatoire **Habitat**
sont l'expression d'un partenariat entre les membres de l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise



Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Epora, Pôle Métropolitain, Communautés d'agglomération Annonay Rhône Agglo, du Bassin de Bourg en Bresse, Porte de l'Isère, Vienne Condrieu agglomération, Communautés de communes de l'Est lyonnais, de la Dombes, de la Vallée du Garon, des Monts du Lyonnais, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, Communes de Bourgoin-Jallieu, de Lyon, de Romans-sur-Isère, de Saint-Priest, de Tarare, de Vaulx-en-Velin, de Vénissieux, de Vienne, de Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence régionale de santé, Caisse des dépôts et consignations, Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Syndicat mixte de transports de l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte Plaines Mont d'or, Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient - 69326 Lyon - Cedex 03
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10

Directeur de la publication : **Damien Caudron**
Référente : **Mathilde Aladame** 04 31 92 34 07 m.aladame@urbalyon.org
Infographie : Agence d'urbanisme